

Vieille-Brioude

2016

B
U
L
L
E
T
T
I
N
C
I
P
A
L

INAUGURATION



MAISON
DES
ASSOCIATIONS



SALLE POLYVALENTE



AMÉNAGEMENTS
DE L'ÉCOLE

« Je souhaite longue vie à notre maison des associations, à notre école et à notre salle polyvalente. Que toutes les personnes qui les utilisent et qui les utiliseront puissent s'épanouir, se faire plaisir, en user sans en abuser, savoir préserver le patrimoine sans le dégrader, et se respecter les uns les autres.

Veillons à faire vivre les valeurs républicaines, pour reprendre Victor HUGO :

« *Je préfère la conscience à la consigne* »,

J'ai la conviction que nous devons redoubler d'efforts dans ce domaine.

Avec tous ces nouveaux équipements et installations, notre commune continue d'aller de l'avant et tout en assurant une dynamique, elle participe à son niveau, au développement et à l'attractivité de notre beau territoire qu'est le Brivadois et tout particulièrement Vieille Brioude. »

Christelle BAYLOT, Maire

- 1– L'EDITO DU MAIRE
- 2– LES INFOS PRATIQUES
- 3- LES SERVICES EXTERIEURS
- 4- UN MOT SUR L'URBANISME
- 5– LES INSTALLATIONS
- 6– IL FUT UN TEMPS ... LA MOISSON
- 7- PATRIMOINE : LA BOUCLE DE DINTILLAT
- 8– LES TRAVAUX EN 2016
- 9– LA NUMÉROTATION DE LA COMMUNE
- 10– UN POINT SUR LES FINANCES
- 11- LA SAINTE ANNE EN IMAGES
- 12– UN ÉTÉ ANIMÉ
- 13– DES ANIMATIONS POUR TOUTES GÉNÉRATIONS
- 14– L'ÉCOLE
- 15– UN MOT SUR LE SERVICE CIVIQUE
- 16- LES ASSOCIATIONS
- 17– EN BREF
- 18– IL Y A 100 ANS ...
- 19– ETAT CIVIL DE 1916 et 2016
- 20– LES PASSIONNÉS DE L'HOUME
- 21– ZOOM SUR LE SERVICE TECHNIQUE

EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Il est plaisant de faire un éditorial de fin d'année dans le traditionnel bulletin municipal. C'est le moment de dresser des bilans, des rétrospectives, des synthèses de l'année 2016 et de nous projeter sur l'avenir.

En 2016, La salle polyvalente a fait peau neuve, avec la rénovation de l'isolation, du plafond, de l'éclairage, des peintures, de la scène et de l'espace sanitaire. Cette salle est occupée tous les jours de la semaine par les associations et la plupart des week ends.

Un nouveau bâtiment a remplacé les préfabriqués mis à disposition des associations « des Classards » et de « la pétanque ».

Les travaux effectués à la petite salle polyvalente et sur l'espace de stationnement devant la salle polyvalente et la médiathèque, ont permis de répondre aux exigences des normes d'accessibilité.

La baisse des dotations publiques accordées aux communes entraîne des choix drastiques dans les actions, les investissements et dans la gestion courante, c'est un vrai défi à relever afin de dégager des fonds propres pour de futurs projets.

La Commune poursuivra, dans ce cadre, ses engagements d'investissement.

En 2017, plusieurs programmes de voirie seront engagés notamment à Simal, le secteur de Ste Anne et l'entrée Nord du bourg. La première phase des marchés concernant l'assainissement sera consacrée au remplacement des postes de relevage. Les études pour la réfection de la station d'épuration se poursuivront avec une planification des travaux en 2018. Deux Chantiers conséquents, d'un montant de plus de 2 millions d'euros, qui vous seront présentés en cours d'année lors d'une réunion publique.

La réforme territoriale concernant le regroupement des intercommunalités, générera au 1^{er} janvier 2017, un élargissement du périmètre intercommunal de la Communauté de Communes du Brivadois. Celle-ci accueillera les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Blesle.

Une nouvelle mission de service civique a été proposée à un jeune. Elle portera sur la sensibilisation aux comportements écoresponsables en matière de gestion des déchets et de consommation des produits.

J'adresse mes vifs remerciements à mes adjoints qui sont investis d'une vraie délégation reposant sur la confiance. Elle donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leur compétence.

Je remercie également sincèrement les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction et s'engagent pour défendre l'intérêt général de la commune.

J'exprime aussi ma reconnaissance à tout le personnel communal qui remplit sa mission avec professionnalisme et répond aux besoins des habitants.

Je félicite chaleureusement tous les bénévoles des associations, car sans eux Vieille Brioude ne serait pas un village où il fait bon vivre. Je les encourage à poursuivre et s'engager dans de beaux projets.

J'ai également une pensée toute particulière pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la peine, la solitude ou les difficultés. Je leur exprime ma fraternité et toute ma sympathie.

Je formule des vœux de partage, de convivialité, de respect et de solidarité entre nous tous. Ces valeurs, je souhaite que vous les retrouviez à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je présente, à toutes et tous, nos vœux les plus sincères de santé, bonheur, solidarité, et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je vous offre cette citation du philosophe Gaston Berger :

« Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

Le Maire,
Christelle BAYLOT

INFOS PRATIQUES

La Mairie

NOUS CONTACTER :

Tél/fax : 04.71.50.90.52

Mail : mairie-veille-brioude2@orange.fr

Site internet : www.veille-brioude.fr

Adresse : 3 Place de la croix des prés—43100 Vieille-Brioude

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MATIN : du Lundi eu Vendredi de 10h à 12h30

APRES-MIDI :

Lundi—Mercredi—Vendredi : 16h à 17h

Mardi-Jeudi : 17h30 à 18h30

Juillet-Août : FERMETURE LES APRES MIDIS

PERMANENCES :

ELUS : tous les lundis de 18h à 19h

Madame le Maire assure la permanence avec un adjoint (voir calendrier sur le site internet ou au secrétariat de mairie)

Possibilité de prendre RDV (auprès du secrétariat)

Assistante sociale : tous les lundis de 10h à 12h / En cas d'urgence contacter le Centre de Santé de Brioude :
04.71.50.35.55

La Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi : de 16h à 18h

Vendredi : de 14h30 à 15h (période scolaire)

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOEL et AU MOIS D'AOUT

Les permanences sont assurées par des membres bénévoles

Les Correspondants

JOURNAUX LOCAUX : LA RUCHE et LA MONTAGNE

Marie-Pierre COLE au 04.71.76.71.13 ou par mail didier.cole@orange.fr

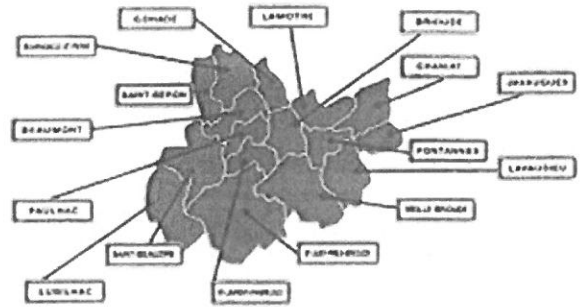
SITE INTERNET

Juanito RUIZ FERNANDEZ au 06.33.16.38.33 ou par mail juanito.rf@wanadoo.fr

LES SERVICES EXTERIEURS

La Communauté de Communes du Brivadois est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives.

www.cc-brivadois.fr



L'accueil des tout-petits

PETITE ENFANCE ■ Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Brivadois

Le Relais à votre service

Les familles ont à leur disposition près de 60 assistantes maternelles, présentes sur la quasi-totalité des communes de la Communauté de Communes du Brivadois.

Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistantes Maternelles) est un lieu d'information sur les solutions d'accueil des enfants sur le territoire, ainsi que sur les métiers de la petite enfance.

Le Relais centralise les disponibilités et vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, pour votre tout-petit. Des permanences sont proposées chaque jour pour soutenir assistantes maternelles et parents dans les démarches et des animations sont organisées à Brioude (lundi, mardi, jeudi) et à Fontannes (vendredi, locaux de Brin de Ficelle).

Enfin, le Relais propose des conférences, des ateliers et des spectacles auxquels les parents sont toujours les bienvenus !

Pour plus d'information :

Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@cc-brivadois.fr



CRÈCHES ■ La Maison de la Petite Enfance

Accueil collectif ou familial

La Crèche collective est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00, et peut accueillir 40 enfants simultanément.

Les enfants, répartis en 4 groupes d'âge, disposent de plusieurs aires de jeux au sein de la crèche.

Des promenades ont lieu dans le Parc de la Visitation, aux abords duquel se trouve la Maison de la Petite Enfance, ainsi qu'à la Médiathèque de Brioude.

Des animations sont proposées régulièrement : éveil musical, lecture et contes, peinture, ...

La Crèche familiale est un accueil organisé par la Maison de la Petite Enfance et réalisé au domicile des 4 assistantes maternelles salariées de la Communauté de Communes du Brivadois. Elle permet des horaires plus variables (tôt le matin et tard le soir).

Les assistantes maternelles sont encadrées par la Directrice, l'infirmière et l'Éducatrice de Jeunes Enfants de la Maison de la Petite Enfance.

Des animations rassemblent une fois par semaine les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.



Plusieurs temps forts rythment l'année et donnent lieu à des spectacles, des activités exceptionnelles et des sorties, auxquels participent tous les enfants.

Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle.

Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

Infos : Maison de la Petite Enfance
Parc de la Visitation – Brioude

04 71 50 17 57 / creche@cc-brivadois.fr

LES SERVICES EXTERIEURS

CRÈCHES ■

À Bébé Ficelle

Gérée par l'association Brin de Ficelle avec le soutien de la CCB, la Halte-garderie Bébé Ficelle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, dans un cadre idéal pour leur socialisation.

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00, la Halte-garderie Bébé Ficelle est parfaitement adaptée pour vous proposer un accueil à temps partiel, afin de préparer votre enfant à la vie en collectivité ou pour avoir du temps personnel.

Infos : Halte-garderie Bébé Ficelle
Association Brin de Ficelle – Fontannes
04.71.74.33.94 / www.brindeficelle.fr

LA PETIT PAUSE ■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Être parent

La Petit Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment, les accueillantes, spécialistes de la petite enfance, sont à votre écoute.

A la Petit Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ...

Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr



Les activités socio-éducatives

ECOLE ■ Les Accueils Périscolaires

Des accueils pour tous

Tout enfant de la Communauté de Communes du Brivadois bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir.

Chaque accueil est déclaré auprès de Jeunesse & Sports et plus de 60 animateurs, tous diplômés, œuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général.

Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux événements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine, souvent après la classe, avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Musique électronique, Ateliers Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, Art floral, Découverte de la Danse, ...

"Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 1,40€ par semaine, selon les revenus.

Pour plus d'information : Communauté de Communes du Brivadois / 04.71.50.89.10 / jeunesse@cc-brivadois.fr



ADOLESCENTS ■ L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Par et pour les ados

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...).

Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun. De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les Ados de Fontannes, de St-Flour et d'Issoire sont également prévus, pour des activités exceptionnelles.

Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04.71.50.28.59 ou adocom.brioude.fr

LES SERVICES EXTERIEURS

CENTRES DE LOISIRS ■ *Brin de Ficelle et Léo Lagrange*

Des loisirs pour les enfants

La Communauté de Communes du Brivadois soutient financièrement les centres de loisirs Brin de Ficelle à Fontannes, Léo Lagrange à Brioude et Saint-Beauzire, ainsi que les activités de découverte du Centre social Déclic de Brioude.

Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées au centre de loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans, 6-9 ans) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité. Avec DECLIC et "Bouge Tes Vacances", les enfants peuvent découvrir diverses activités sportives, culturelles et artistiques à l'occasion de la première semaine de chaque période de vacances.

Pour plus d'information :

Brin de Ficelle
Fontannes
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr

Léo Lagrange
Brioude et Saint-Beauzire
Tél. 04.71.50.16.80
accuiddeloisirs-brioude-sbcauzire.org

DECLIC
Brioude
Tél. 04.71.74.58.10
www.declic-animation.fr

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCB".

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

CAMPS ET COLONIES ■ *Les "Bons Vacances"*

Destination Vacances

La Communauté de Communes du Brivadois vous apporte une aide de 3,60€ à 4,80€ par jour pour tout séjour de votre enfant en colonie ou en camp, quelle que soit la destination.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

Les services à la personne

TRANSPORT À LA DEMANDE ■ **COLIBRI**

Tel un colibri ...

COLIBRI est un service de Transport à la Demande qui fonctionne du lundi au samedi pour tous les résidents de la Communauté de Communes du Brivadois âgés de plus de 16 ans, désirant se déplacer sur le territoire de la CCB.

Après un simple appel téléphonique pour s'inscrire et fournir un justificatif de domicile, vous recevez en retour 4 tickets-transport par mois.

Ensuite, pour avoir un taxi, vous appelez la Communauté de Communes du Brivadois au 04.71.50.89.10 au plus tard la veille avant 11h30. Les courses du lundi et du samedi doivent être réservées avant le vendredi à 11h30. Vous fixez l'heure et le lieu de départ, l'heure et le lieu d'arrivée, ainsi qu'un éventuel trajet retour.

Lorsque le taxi vous prend en charge, vous lui donnez un ticket ainsi que 3€ pour chaque trajet. La CCB prend à sa charge le reste de la dépense.

Les surcoûts liés aux soirs, aux nuits, aux conditions climatiques, aux jours fériés restent par contre à votre charge.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr



LES SERVICES EXTERIEURS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ■

À domicile, du lundi au dimanche

Le portage des repas a été mis en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en difficulté, en leur permettant de conserver leur autonomie et un lien social avec l'extérieur.

Les repas sont préparés à partir de produits frais et les menus sont diversifiés et adaptés aux différents régimes.

Plusieurs choix sont toujours proposés, correspondant à un repas complet. Sur simple demande, un potage, le pain, une boisson et une dosette de café sont ajoutés gratuitement.

Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes du Brivadois suffit et il est possible de mettre en place le portage de repas pour un seul jour, quelques jours dans la semaine ou pour tous les jours.

La livraison s'effectue dans la matinée, du lundi au samedi (livraison du repas du dimanche avec celui du samedi).



Les tarifs sont déterminés par vos revenus et varient entre 5,50€ et 8,50€

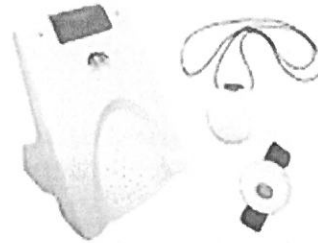
Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

TÉLÉ-ASSISTANCE ■ La CCB avec FLIEN

24h/24 – 7j/7

La téléassistance vous permet, grâce à un bracelet ou un médaillon, d'être relé 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute.

Où que vous soyez, dans la maison, le jardin, le jour ou la nuit, une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours si besoin.



Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes du Brivadois suffit. Vous fournissez les numéros de téléphone de 3 intervenants (famille, voisins, proches, ...), vous précisez si vous préférez un médaillon ou un bracelet et si vous avez internet.

L'installation, ainsi que les frais de dossier, sont pris en charge par la Communauté de Communes du Brivadois. La pose de l'appareil est réalisée gratuitement à votre domicile par la Mairie de votre Commune.

Le tarif unique est de 15,25 € par mois. Des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions par le Conseil Général, votre caisse de retraite, la CARSAT ou certaines mutuelles.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIVADOIS ■ Plan

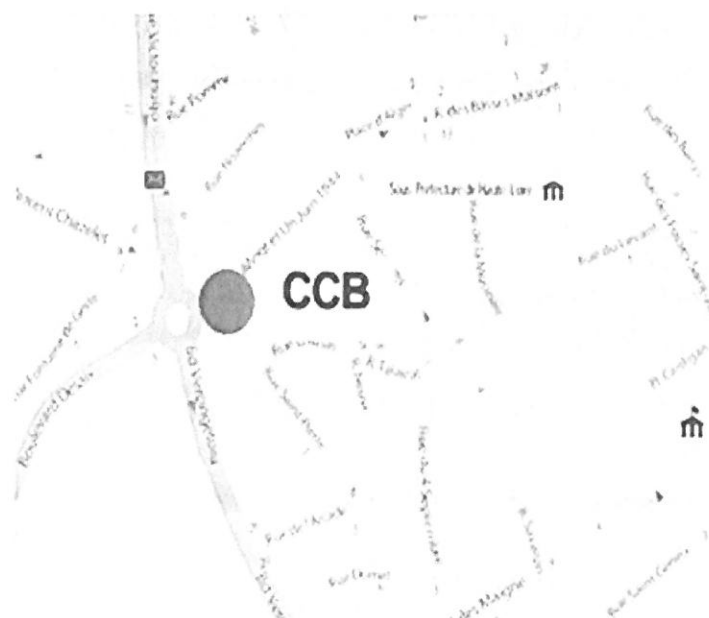


CCB

Place de Paris
43100 Brioude

04 71 50 89 10

accueil@cc-brivadois.fr





Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Opération tranquillité VACANCES

Si vous vous absentez notamment pendant vos vacances, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Quelques conseils :

IMPRIMÉS DISPONIBLES EN MAIRIE

PROTEGEZ VOS ACCES

- Verrouillez les portes et tout autre accès par des dispositifs efficaces
- Changez vos serrures en cas de vol ou perte de vos clés (ou nouvelle installation dans un logement)
- Pas de noms et adresses sur les trousseaux de clés
- Ne laissez pas vos clés dans un endroit connu

EN CAS DE LONGUE ABSCENCE

- Informez le Commissariat ou la Brigade de gendarmerie
- Mettez en lieu sur vos objets de valeur
- Laissez une apparence habituelle à votre lieu d'habitation
- Ne signalez pas votre absence sur la porte ou votre répondeur

La prévention et la solidarité sont les meilleurs atouts pour éviter les cambriolages.

PROTEGEZ VOS BIENS

- Pas de sommes d'argent importantes chez vous
- Répertoriez vos objets de valeur

RECOMMANDATIONS GENERALES

Il faut savoir observer et noter toute anomalie :

- Fréquentation répétée par des individus inhabituels (démarcheurs, faux agents publics,...)
- Véhicules suspects

Pour votre sécurité n'intervenez pas vous-même . PREVEZ LA POLICE OU LA GENDRMERIE AU PLUS VITE;

notez le maximum d'indices sur un papier: immatriculation et type de véhicule,

nombre de personnes, tailles, signes vestimentaires,...

Conseils aux personnes âgées

La Sécurité c'est l'affaire de tous

- L'isolement est un facteur d'insécurité
- Les gendarmes ou policiers sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur signaler des situations inhabituelles.

Recommandations lorsque vous sortez de chez vous

- Le vol de téléphone portable :
 - dès l'achat, notez votre numéro IMEI (15 chiffres) il vous sera demandé pour le faire débloquer (contacter votre opérateur)
 - soyez discret lors de l'utilisation en public de votre téléphone
- Le vol à la tire ou à l'arraché
 - Faites vous accompagner par une personne de confiance lors de retraits d'espèces (à la banque, pour percevoir une pension,...) évitez les grosses sommes d'argent ou bijoux de valeur
 - Pas de sac ouvert lorsque vous vous promenez dans la rue, privilégiez les sacs bandoulières
 - Marchez face aux voitures, hors des zones d'ombres et près d'un mur en tenant votre sac du côté opposé de la chaussée
 - Si vous êtes suivis rapprochez vous d'autres passants, en cas d'agression n'hésitez pas à crier au secours
- Le vol à la fausse qualité
 - Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte
 - Demandez la carte professionnelle
 - Ne pas laisser pénétrer les démarcheurs

SACHEZ QUE POUR TOUTES DEMARCHES A DOMICILE VOUS DISEPOSEZ D'UN DELAI DE RETRACTATION DE 7 JOURS

- Le vol au distributeur de billets
 - Soyez vigilant, ne vous laissez pas distraire
 - Ne laissez pas votre code secret près de votre carte bancaire, ne le communiquez pas même en cas de difficulté au distributeur
 - Si votre carte est avalée par le distributeur signalez-le à votre banque immédiatement
- En cas d'agression
 - N'opposez aucune résistance
 - Appelez au secours
 - Notez le signalement de votre agresseur
 - Relevez les caractéristique du véhicule

LES SERVICES EXTERIEURS

LE SICTOM

Réorganisation des tournées pour fin 2016, Vieille-Brioude est concernée

Dans le cadre de l'optimisation des services et pour répondre aux attentes des élus et usagers il va être procédé à une réorganisation de certains circuits de collecte.

Le gisement d'ordures ménagères résiduelles ne cesse de diminuer sous l'effet du tri et des modifications de consommations des ménages.

Au regard des coûts que représente la collecte, le maintien des 2 collectes hebdomadaires ne semble plus justifié.

Vieille-Brioude est concernée par cette réorganisation. Des bacs plus grands pourront être mis à disposition par le SICTOM sur demande des usagers.

S'informer c'est déjà agir !

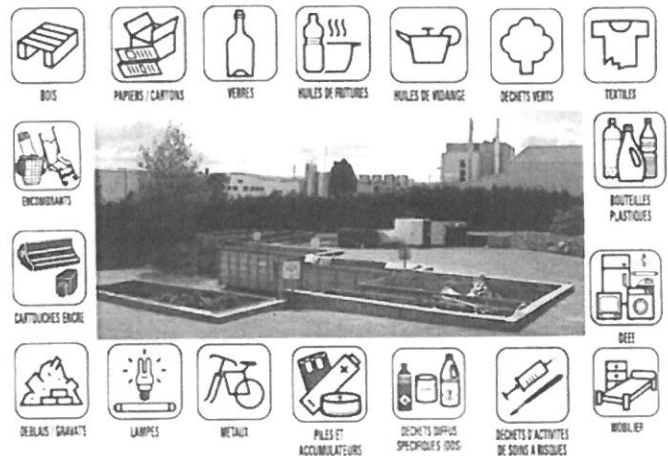


SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

Z.A DE VIEILLE-BRIOUDE—BP 88

04.71.50.32.92

sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr
<http://www.sictom-issuire-brioude.com>



146 communes collectées
1 400 km²
92 515 habitants
6 déchèteries
115 agents
24 bennes de collecte
9 606 composteurs vendus

Il est toujours possible d'acquérir un composteur à tarif préférentiel (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres). Vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92



SICTOM
ISSOIRE-BRIOUDE

Petit traité citoyen 2016 :

Quelles informations sur un terrain ?

Quelles demandes d'autorisations pour des travaux ?

Avant d'engager des travaux sur un terrain situé sur la commune, vous pouvez obtenir des informations sur les dispositions d'urbanisme qui y sont attachées, en déposant en Mairie **une demande de Certificat d'urbanisme d'information** ou **une demande de Certificat d'urbanisme opérationnel**.

En fonction de l'importance des travaux que vous envisagez sur un terrain situé sur la commune, vous pouvez avoir à déposer en mairie une **déclaration préalable** ou une **demande de permis de construire**.

Au 10 novembre 2016, le service Urbanisme de la Commune de Vieille Brioude a instruit :

48 demandes de Déclaration Préalable (D.P.) pour 41 au 31.12. 2015

6 demandes de Permis de construire (P.C.) pour 11 au 31.12. 2015

31 demandes de Certificat d'urbanisme d'information (C.U.a) pour 40 au 31.12. 2015

10 demandes de Certificat d'urbanisme opérationnel (C.U.b) pour 13 au 31.12. 2015

1 - Certificat d'urbanisme

1.1 Certificat d'urbanisme d'information

Le **Certificat d'urbanisme d'information** indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

1.2 Certificat d'urbanisme opérationnel.

Le **Certificat d'urbanisme opérationnel** indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

2 - Déclaration Préalable de travaux

La **Déclaration Préalable** est généralement exigée pour la réalisation de **travaux d'aménagement de faible importance**.

2.1 - Travaux sur une petite surface

si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

2.2 - Changement de destination d'un local

sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment :

2.3 - Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.
- la réalisation d'un mur de clôture
- la restauration d'une toiture
- la mise en place de panneaux solaires, les travaux de ravalement

3 - Permis de construire

Le **permis de construire** est généralement exigé **pour tous les travaux de grande importance**.

3.1 - Travaux créant une nouvelle construction

Toute nouvelle construction

3.2 - Travaux sur une construction existante

si la demande d'extension est comprise entre 20 et 40 m² de surface, et porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m²,

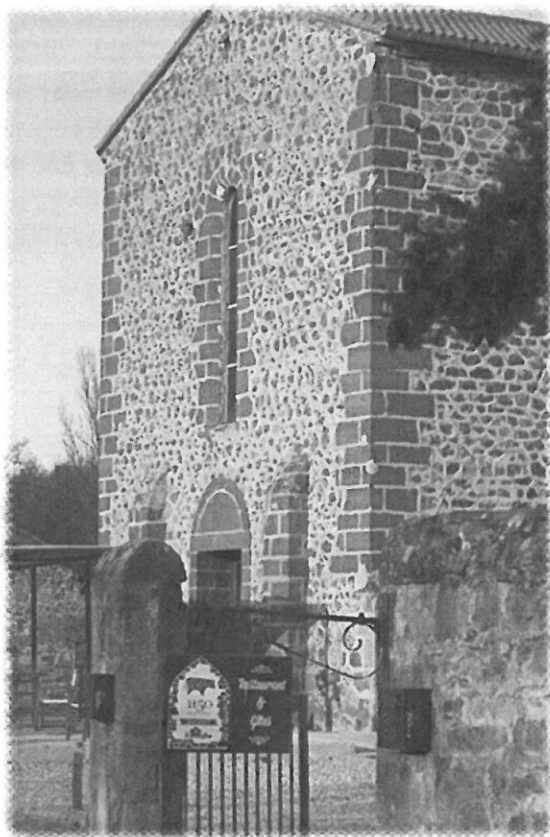
si les travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial ou d'un local à usage agricole, en local d'habitation), et modifient les structures porteuses ou la façade du bâtiment

si les travaux portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur impacté par l'un de ces monuments.

Une question ?

Une réponse : Mairie de Vieille Brioude - 04 71 50 90 52 - mairie-vieille-brioude2@orange.fr

Le 1150, la Léproserie rentre dans le 21^{ème} siècle



Quel plaisir de voir renaître ce lieu symbolique de l'histoire du brivadois ! C'est dans l'ancienne chapelle de la Léproserie, transformée en salle de restaurant avec goût et respect de son passé, que je rencontre Laurent Malosse. Laurent figure connue du monde du tourisme, des activités de pleine nature et bien sûr de la moto, a acheté avec sa femme Mélanie, ce magnifique ensemble en bien mauvais état et à l'abandon depuis de nombreuses années.

C'est dans « leur » région que ces enfants du pays ont décidé de développer leur projet touristique et de restauration.

Ce qui les a motivés c'est de faire revivre ce lieu pour sa grande histoire religieuse avec le prieuré et l'accueil des malades à la léproserie mais aussi sa petite histoire alimentée par les nombreuses anecdotes des « gens du coin ».

Le défi c'est garder l'authenticité du lieu dans un cadre moderne et accueillant.

Après deux ans de travaux le pari est pour le moins gagné. Le site a retrouvé de sa superbe avec sobriété et modernité. Chaque élément architectural est mis en valeur faisant revivre la riche histoire de ce patrimoine.

Une très bonne fréquentation et d'excellents retours sont au rendez-vous de ce premier été. La clientèle du restaurant est essentiellement locale. Les gîtes sont pour beaucoup occupés par les motards, leurs familles et leurs amis. Pour Laurent Malosse la communication reste à améliorer surtout en direction des pêcheurs et des gens de passage mais également autour de l'accueil d'événements ainsi que des banquets, mariages et baptêmes.

En projet, une base de kayak afin de valoriser l'ouverture sur l'Allier, la mise en valeur du pont, l'ouverture du tunnel qui passe sous le site donnant accès à une fresque de 1915 et bien d'autres idées en gestation.

Merci à Mélanie et Laurent d'avoir réhabilité ce lieu unique de notre patrimoine.

V F

Pizzas Nico

Pas besoin de s'appeler Mario ou Gino pour être un bon pizzaiolo .. Depuis dix ans maintenant, Nico propose des pizzas le lundi soir sur la place de Vieille-Brioude.

Ce sont ses fidèles clients qui en parlent le mieux...

Il y en a pour tous les goûts, de la base tomate à la base crème, des anchois à la campagnarde en passant par les incontournables 3 et 4 fromages, sans compter sur l'inconditionnelle du territoire l'Auvergnate.

Toutes ses recettes sont cuites au feu de bois .

Commandez par téléphone, à votre arrivée, c'est prêt !

E S

Du côté du Pizzaiolo



INSTALLATIONS

Sandy LAUORE, des serres au pays des moutons



Ces taches claires au milieu des moutons de Lionel Gironde, ce sont les serres de Sandy Laurore.

Depuis un an déjà, Sandy a installé son grand « potager » chez son compagnon au Chazelet, un petit hameau qui surplombe la vallée.

Originnaire de la région clermontoise, c'est tout naturellement là qu'elle commence à travailler à la fin de sa formation en 2009. En 2014, bientôt maman d'une deuxième petite fille, Sandy souhaite s'installer dans le brivadois où elle cherche en vain des terres. Elle finira par se « poser » chez Lionel (sûrement pour le magnifique point de vue ;-)).

Désireuse de produire des légumes sains en respectant son environnement Sandy travaille en bio, sans insecticides ni désherbants, sur une surface de 1 hectare dont 500 m² de serres. Dans les 5 ans à venir elle souhaite doubler sa surface de serres pour produire plus de légumes d'hiver et augmenter les temps de rotation*.

Notre jeune maraichère de 33 ans, toujours souriante, aime le contact avec ses clients ; elle a gardé ceux du Puy de Dôme, AMAPP et livraisons à domicile. A Brioude elle livre la biocoop et à Vieille Brioude fournit la cantine communale pour les enfants de l'école.

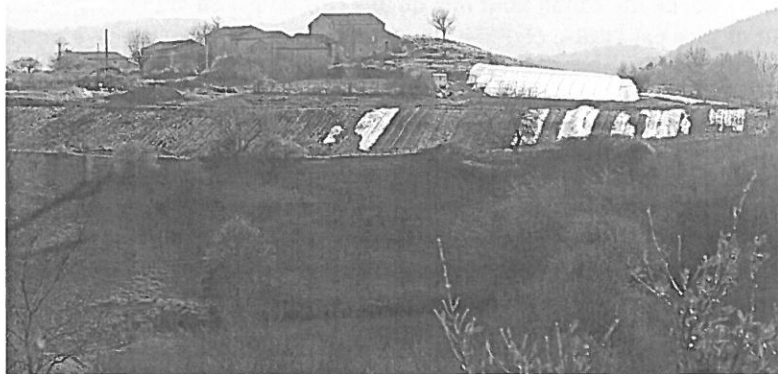
Elle souhaite développer les livraisons à domicile et fournir les communes qui souhaitent introduire des produits bio locaux dans leurs cantines.

Actuellement elle propose déjà divers paniers à 8, 12 ou 18 € à retirer sur place ou à livrer.

Contact au 06 62 45 02 38.

*technique qui consiste à faire revenir le moins souvent possible une même culture au même endroit afin, entre autre, de limiter la profusion des mauvaises herbes, de réduire l'incidence des maladies, parasites et ravageurs.

VF



Du côté de la Boulangerie

Nous nous apprêtons à tourner une page du livre de notre activité dans cette petite boutique de la rue du Pont.

Le livre ne se ferme pas puisque nous pouvons annoncer avec une joie empreinte de fierté avoir pu rencontrer des successeurs.

Lucie et Jérémie accompagnés de leur petit trésor Lou, acceptent d'être vos dévoués boulangers.

Leurs savoir-faire, sympathie jeunesse apporteront le renouveau nécessaire afin que perdure cette entreprise artisanale.

D'une seule voix, nous vous souhaitons une heureuse fin d'année et une Joyeux Noël.

Linda et Robert

La Moisson à Vieille-Brioude

La bête était au repos derrière le stade de Vieille-Brioude. Une New Holland Clayson 135, stoppée par la pluie des derniers jours, elle attendait le retour du soleil.

Ce fût le cas le lundi 25 juillet. Son patron la préparait pour une nouvelle moisson à grands renforts de fil de fer et autres ferrailles. Déjà, la semaine avant, j'avais assisté à la fête de la moisson à Vazeilles, j'avais pu admirer la faucheuse-lieuse de la famille BAYLOT et la faucheuse-lieuse puydômoise. La pluie, ce jour là, avait contraint les impétrants au repos forcé au grand dam des nombreux spectateurs. J'étais donc en mesure d'assister à une nouvelle technique me rappelant de lointains souvenirs. Je n'allais pas le regretter.

« Moteur Deutch diesel, refroidissement par air » (les connaisseurs apprécieront). « Elle date de 1975 et je l'ai acquise du côté d'Auvers. Il a fallu quelques heures pour la rapatrier. Peinte d'origine en jaune, j'ai ajouté une bande bleu en tant que supporter de l'ASM. Cette année ça ne leur a pas porté bonheur, mais l'année où je l'ai peinte ils ont soulevé le bouclier ... Je connais cette machine par cœur pour en avoir conduit une neuve lors de 2 campagnes dans le midi dans les années 80. Je ne voulais pas d'un autre modèle. » Sur le côté gauche 2 empreintes de mains peintes en bleu « celles de mon petit fils et la mienne » finissent de personnaliser l'engin.

1er problème, la trémie est pleine et pour la vider pas de remorque. Qu'à cela ne tienne, un dispositif, plutôt ingénieux a été bricolé avant midi, il permet de fixer un big bag. Souci toutefois, il est un peu court. Sont appelés en renfort : piquets plastiques, tournevis et tige de bambou. On trouve de tout dans la camionnette, même du matériel de pêche pour les jours de pluie.

2ème souci, la hauteur séparant la goulotte du dessus du sac est un peu trop importante et le vent risquerait de disperser le grain en dehors. Et là une solution que peu d'entre nous auraient pu imaginer : un pantalon ! « Je l'ai pris sur le fil à linge, mon épouse, heureusement ne m'a pas vu ». Le procédé va s'avérer inopérant. Malgré la taille XXL le grain ne voudra pas emprunter la jambe mais va se stocker dans la partie supérieure au risque de tout entraîner dans la chute.

Le plan B est immédiatement mis en œuvre : la moissonneuse est dirigée en bordure du champ, les 2 roues gauches dans le fossé, ce qui permet de réduire la hauteur de chute. Je suis mis à contribution pour diriger le flux et rapidement couvert de poussière (j'aurais dû garder mon casque de vélo), toutefois ça marche et la trémie est vidée dans 2 sacs. Espérons qu'il ne pleuvra pas...

La moisson peut débuter. Je prends place sur l'échelle d'accès à côté du chauffeur. 2 pieds calés sur les marches, 2 mains agrippées à la rambarde, l'épaule contre le rétroviseur, je suis en sécurité. Sauf si l'échelle se détache....

J'ai droit à un petit cours d'agronomie. Ce qui n'était pour moi qu'une céréale est en fait un seigle dont la variété abandonnée depuis 30 ans a été mis au goût du jour par l'INRA, certifiée bio et hors d'atteinte de maladies. « Cette année le rendement est supérieur à 40 quintaux à l'hectare, alors que lorsque mon fils a débuté il y a 10 ans, il ne dépassait pas les 15. C'est le prix à payer pour la mutation en bio. Mais quel plaisir de voir cette récolte sans herbe non versée et dont les épis sont pleins même s'il a manqué un peu d'eau avant leur mûrissement ».

La machine avance lentement, le pilote est à l'écoute, dès qu'un grondement se fait entendre, il arrête la progression pour quelle reprenne sa respiration. « Il faut éviter de bourrer car l'intervention pour débourrer est manuelle ». Soudain, un bruit métallique se fait entendre et la machine est immédiatement stoppée. Un des appendices soudés sur les bords du rabatteur vient de se rompre. Pourvu qu'il n'est pas été avalé ! Les conséquences seraient catastrophiques. Il n'en est rien, la pièce est retrouvée le long de la barre de coupe. Il n'y a pas de dégâts ouf ... on redémarre.

L'arrivée dans la trémie est régulière, le grain est propre, la poussière est dehors, comme il n'y a pas de cabine, nous en profitons pleinement (j'aurais dû garder mon casque de vélo et mes lunettes de soleil). Le premier tour du champ est en passe de s'achever « Je ne vais pas vite, je fais à peu près 1 hectare en 2 heures 1/2 alors que les machines modernes le font en 1h ». Dans le coin du champ, un couple et deux enfants observent les manœuvres. Les parents sont peut être connaisseurs, pour les enfants c'est à coup sûr une découverte qu'ils vont imprimer dans leur armoire à souvenirs.

« C'est incroyable le nombre de fois où je suis photographié avec mon engin, il m'arrive aussi de céder le siège de conducteur à quelques anciens nostalgiques de cette machine ».

Il faut récupérer de nouveaux big bag. « Je ne sais pas si je vais reprendre après, mes enfants arrivent pour les vacances ce soir à 21h je leur ai donné quand même mon emplacement au cas où.

J'adore ce travail, un jeune aurait dit je m'éclate ... »

On s'en serait douté, quant à moi, direction la douche,

La Boucle de Dintillat



Le vieil ormeau avait du être abattu en raison de la maladie qui l'avait rendu dangereux. Situé à proximité, il avait peut être été contemporain de la construction de la croix de Védrines.

L'arbre vénérable a été remplacé en 1989 par un tilleul lors du bicentenaire de la révolution.

La croix est toujours là. Au dessus de quelques gradins se dresse un bloc de pierres maçonnées que coiffe une table en pierre taillée. Le fût, ou dé carré, devient octogonal, puis rond après le blason décoré des instruments de la passion.

Le premier croisillon supporte les personnages, à droite la Vierge et à gauche Saint Jean.

Sous le titulus horizontal, le Christ est ceint de la couronne d'épines, Sainte Madeleine figurée à genoux tient les pieds du Christ.

Au revers, soleil levant, la Vierge porte son fils sur le bras gauche.

Ce monument remarquable attribué au 17ème siècle est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 27 février 1926.

Vous pouvez-le découvrir au gré de la Balade « du Dolmen au Menhir »...

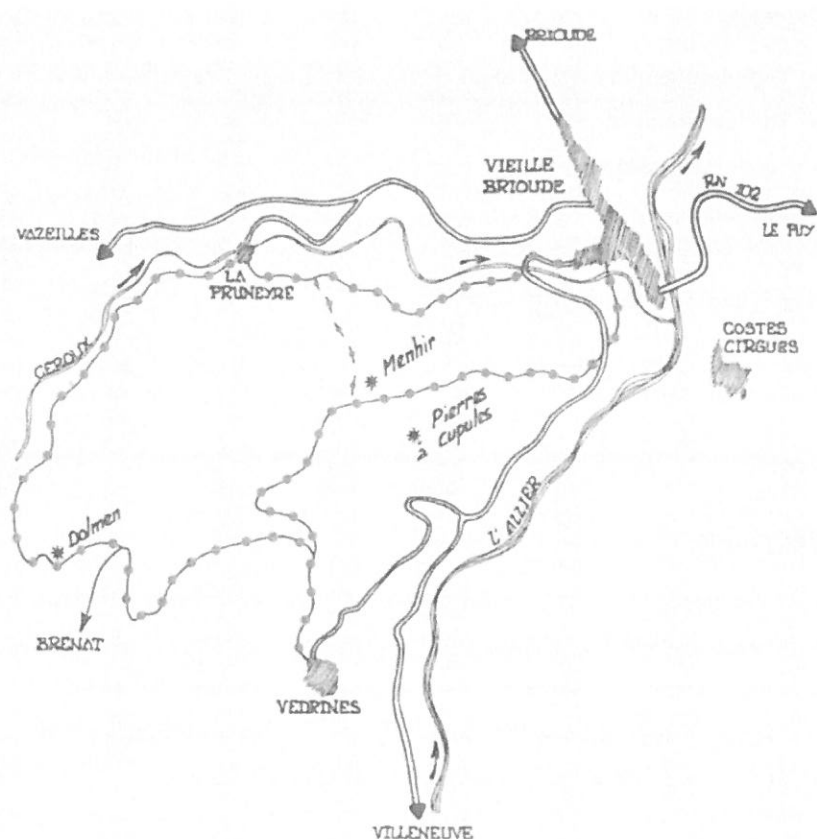
A M

« La signification des monuments mégalithiques reste énigmatique.

Etaient-ce des monuments funéraires, commémoratifs, religieux ou rituels? »



La croix de Védrines



TRAVAUX

Programme 2016

Accessibilité P.M.R



L'accessibilité est l'affaire de tous. En effet, 12 millions de Français seraient concernés : les personnes handicapées, mais également les personnes âgées, malades ou accidentées, les femmes en fin de grossesse et même les familles avec des poussettes, les voyageurs encombrés de bagages, etc...

La loi du 11 février 2005 a créé une dynamique nouvelle en faveur de l'accessibilité de "tous à tout". Deux aspects ont particulièrement été mis en avant lors de la rédaction de cette loi :

- l'accessibilité "de tous" en prenant en compte tous les types de handicap,
- l'accessibilité "à tout" en développant le thème de la continuité du déplacement depuis la voirie jusqu'au cadre bâti en passant par les transports.

La commune de Vieille-Brioude a donc décidé de réaliser les aménagements suivants pour répondre aux besoins de mise aux normes accessibilité :

- L'aménagement de l'accès à la petite salle polyvalente
- L'aménagement de l'accès à la bibliothèque
- L'aménagement d'un secteur parking réservé place de la croix des près, devant la salle polyvalente

Ces aménagements ont été réalisés par l'entreprise Durand



Matériel

- Remplacement d'une débroussailleuse classique par une débroussailleuse "pro" à dos (roto file)
- Tracteur-tondeur
- Tondeuse à gazon
- Epareuse
- Pare ballon city parc— Agorespace
- Tables et chaises Ecole—UGAP
- Equipements à la cantine—AXIMA
- Equipements sanitaires Ecole—ICS

Acquis chez l'entreprise BOUDON

Bâtiments

- Aménagement du local à archives dans les locaux de la mairie—entreprise PGB et agents municipaux
- Reprise partielle du parapet du mur de l'Eglise—entreprise PAGE Philippe
- Garde corps et portillon du Musée de la Vigne—entreprise RAYMOND
- Réception de travaux du bâtiment local des associations le 8 juillet 2016
- Réception des travaux de la salle polyvalente le 8 juillet 2016

Voirie

- Une campagne d'emplois sur l'ensemble de la voirie de la commune a été réalisée par l'entreprise Chevalier
 - Aménagement d'une voie communale au Monteil effectué par l'entreprise Chevalier
 - Un projet d'étude de réfection de la Fontaine du Monteil et de son parvis est en cours
 - La reprise de fond de chemins sur Vazeille a été réalisée par l'entreprise Chambon
-

Assainissement

La phase d'étude du Schéma d'Assainissement de la Commune est terminée, le rapport final a été remis à la collectivité. Un appel d'offre sera lancé en 2017 pour sélectionner les entreprises qui travailleront sur le projet de construction de la future station d'épuration prévu en 2018.

Par ailleurs, l'entreprise Chevalier est intervenue lors de la phase travaux de construction du local « Maison des Associations » pour aménager de la servitude du terrain Girard.

L'île de Vieille-Brioude

Et au milieu, coule une rivière ...

"Je suis le messenger de mon père et de mon grand père ; ils m'ont dit que cette île devait toujours rester dégagée pour éviter des phénomènes pouvant être lourds de conséquences pour l'aval de VIEILLE BRIOUDE.

C'est Louis PHILIS qui avait alerté la municipalité de Vieille BRIOUDE sur ce sujet .

La végétation au fil des années avait pris ses aises , avec le risque, en cas de crue, de voir les troncs arrachés par le cours d'eau, créer des embâcles .

Obstacles au débit naturel de la rivière , ils peuvent causer localement des inondations et en cas de lâcher soudain, une vague meurtrière pour les êtres et les biens en aval .

L'île appartenant à la commune de Vieille Brioude, celle-ci a engagé les démarches administratives pour obtenir les autorisations préalables nécessaires aux opérations de déboisement dans un milieu particulièrement sensible et avec des conditions de travail peu ordinaires .

C'est au SICALA qu'ont ensuite été confiés l'abattage et le débardage des peupliers, acacias, frênes et chênes de belle taille . Ces opérations, ainsi que le stockage provisoire des bois se sont déroulés en concertation et avec l'assentiment des riverains . Qu'ils soient ici remerciés .

Le financement de cette opération a été porté à parts égales par la Commune de Vieille Brioude et par la Communauté de Communes du Brivadois .

Restera à renouveler l'opération régulièrement pour continuer de porter le message de Louis PHILIS .

R G

NUMEROTATION

La municipalité de VIEILLE-BRIOUDE, en collaboration avec la Direction du Courrier de La POSTE en Auvergne, a décidé de mettre en place des adresses précises dans l'ensemble de la commune en dénommant les voies anonymes et en numérotant les habitations.

Ce projet a pour objectif principal de garantir à tout un chacun une plus grande accessibilité.

En effet, au même titre que le raccordement au gaz, à l'électricité ou au réseau d'assainissement, le raccordement postal est un élément indispensable à la vie quotidienne des habitants d'une commune : posséder une adresse complète avec un nom de rue et un numéro facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, les livraisons par et pour les entreprises, le développement des services à la personne, l'accès des facteurs, notamment les remplaçants, au domicile des clients.

Il vous appartiendra prochainement de diffuser votre nouvelle adresse à vos correspondants principaux. Pour cela, il vous sera remis une attestation nominative de modification d'adresse établie par la Mairie et accompagnée de fiches d'informations pour vous guider dans vos démarches.

Le moment venu, n'hésitez pas à demander conseil à votre facteur pour l'utilisation de ces documents.

Agnès et Rachel

**UNE ADRESSE BIEN REDIGEE
C'EST UN COURRIER BIEN DISTRIBUE**

Merci de respecter les lignes à rédiger en majuscules

Ligne 1 : Identité du destinataire :
Civilité, Titre ou Qualité + Prénom et Nom

Ligne 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise :
N° d'appartement ou n° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage


Ligne 3 : Complément d'identification du point géographique : Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

Ligne 4 : N° et LIBELLE DE LA VOIE

Ligne 5 : LIEU-DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION
(par exemple : poste restante, boîte postale, ...)

Ligne 6 : CODE POSTAL et LOCALITE DE DESTINATION

● toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos



① Monsieur Jean DELHOURME
② Chez Mireille Copeau Appartement 2
③ Entrée A Bâtiment Jonquille
④ 25 RUE DE L EGLISE
⑤ CAUDOS
⑥ 33380 MIOS

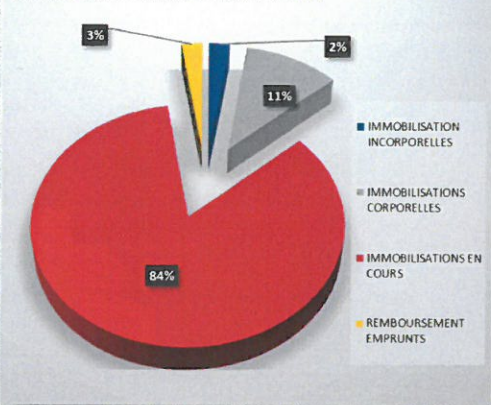
BUDGET 2016

DEPENSES INVESTISSEMENT

20	IMMOBILISATION INCORPORELLES	21 500,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 300,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	769 600,00 €
16	REMBOURSEMENT EMPRUNTS	22 000,00 €

913 400,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

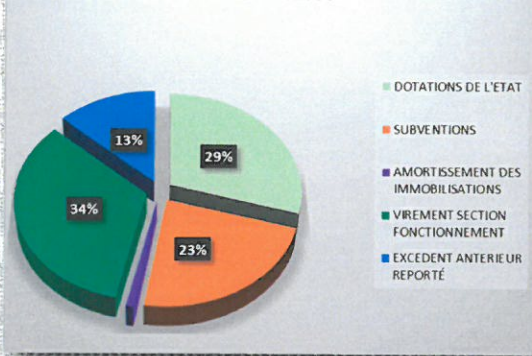


RECETTE INVESTISSEMENT

10	DOTATIONS DE L'ETAT	269 412,22 €
13	SUBVENTIONS	210 700,00 €
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	7 300,00 €
21	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	306 000,00 €
OO1	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	119 987,78 €

913 400,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT

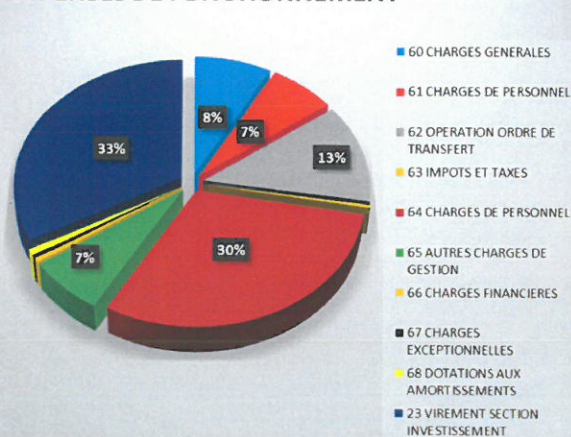


DEPENSES FONCTIONNEMENT

60	CHARGES GENERALES	74 000,00 €
61	CHARGES DE PERSONNEL	63 650,00 €
62	OPERATION ORDRE DE TRANSFERT	117 450,00 €
63	IMPOTS ET TAXES	3 200,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	282 300,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	64 900,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	5 200,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 300,00 €
23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	306 000,00 €

927 000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

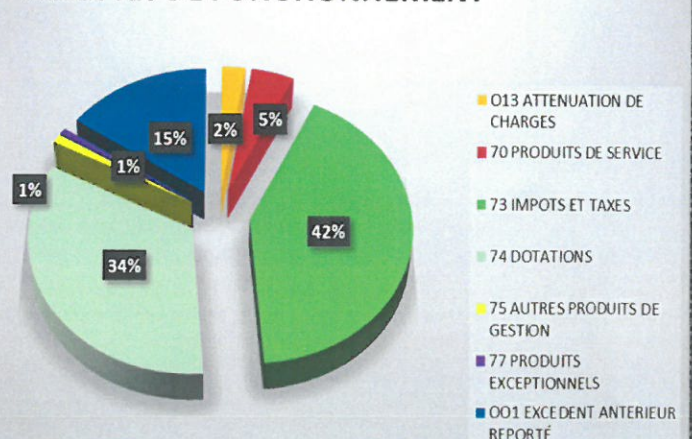


RECETTES FONCTIONNEMENT

O13	ATTENUATION DE CHARGES	22 690,00 €
70	PRODUITS DE SERVICE	42 148,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	387 304,00 €
74	DOTATIONS	313 970,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	10 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 973,19 €
OO1	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	143 914,81 €

927 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

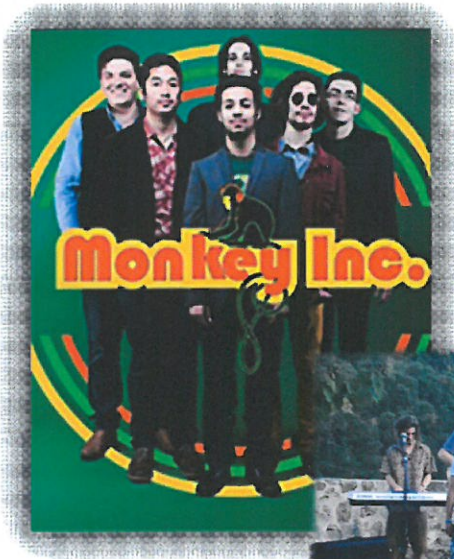




Ermitage St Vincent

Des Concerts

Des Expositions



VIEILLE-BRIOUDE

ÉGLISE SAINT-VINCENT
14 juillet 2016 à 20 h 30

LES JEUNES CHAMBRISTES

QUATUOR GALA

Nathan MERDIL, premier violon Clément MEROU, second violon
Antoine BERLIOZ, alto Laura CASTEGNARO, violoncelle

Lauréats du Conservatoire national supérieur de musique de Paris

HAYDN quatuor à cordes op. 20 n°5, en fa mineur
SCHUBERT quatuor à cordes "Quartettsatz", en ut mineur
DVORÁK quatuor à cordes op. 96 "Américain", en fa majeur

Entrée gratuite



EXPOSITION de SCULPTURE
SANDRINE PLANTE-ROUGEOL
Atelier : TERRE PASSION

VIEILLE BROIUDE
ERMITAGE SAINT-VINCENT

« AUTOUR DE LA TERRE »
du 1er au 3 juillet 2016
de 14 h à 18 h tous les jours

« AU FIL DE L'EAU »
EXPOSITION
Peintures de
Catherine JOB
Du 1^{er} juillet au 3 août 2016
VIEILLE BROIUDE



LA



des Enfants



Le 13 février 2016

Le Repas Animé



Le 16 octobre 2016



des Aînés



-Rentrée.

En novembre, l'effectif était de 94 élèves, répartis comme suit :

- maternelle : 25, Mme Thonnat Hélène aidée de Mme Pénide Lucette
- GS/CP : 14, Mme Sanselme Pascale aidée de Mme Barthomeuf Lucette.
- CE1/CE2 : 25, Mme Rouquet Christine.
- CM1/CM2 : 30, Mme Barbier Martine.

-Rencontre avec les parents.

La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 16 septembre 2016. Elle a permis aux parents de rencontrer les enseignants et la directrice.

-Elections parents d'élèves.

Les élections de parents du 7 octobre 2016 ont permis d'élire 4 titulaires et 1 suppléant qui siégeront au Conseil d'Ecole : Mme Enza Darne, Mme Caussard Lucie, Mme Julie Lesguillons, Mme Elize Bailleux, titulaires et M. Christophe Kergosien, suppléant.

Le 1^{er} conseil d'Ecole a lieu le mardi 15 novembre 2016.

-Médiathèque.

Grâce aux bénévoles de la médiathèque, les enfants continuent d'avoir la possibilité d'emprunter des livres chaque semaine, un plus non négligeable dans leur parcours scolaire. Nous en remercions les bénévoles.

-Piscine.

Cette année, seuls les plus grands iront de nouveau centre aquatique, sur la base de 10 séances, le mardi matin, au cours des mois de décembre, janvier et février.

Une maman a eu la gentillesse de se proposer pour nous accompagner et nous l'en remercions. Sans cette participation, il n'aurait pas été possible de proposer cette activité aux enfants.

-Projets.

L'an dernier, les élèves de CM ont travaillé sur le passé viticole de Vieille Brioude et les bénévoles du Musée de la Vigne ont eu la gentillesse de nous recevoir pour une visite guidée dans ce très beau site. De ce travail, un article a été réalisé, que vous pouvez retrouver sur le site « 350ma ».

Cette année, le travail portera sur la rivière Allier, et fera également l'objet d'un nouvel article, sur le même sujet.

Election de la commission des Menus de la cantine scolaire, des élections « pour de vrai »

Un règlement intérieur de la restauration scolaire a été adopté en fin de printemps.

Avec l'aide d'Amélie GAUTHIER, chargée de mission de service civique, les élèves ont rédigé une charte de bon comportement pour le temps du repas.

Depuis la rentrée, une commission des menus est mise en place. Les enfants qui mangent à la cantine ont élu leurs deux représentants.

Des élections « pour de vrai » comme les grands : candidatures, bulletins de vote, urne, accessoirs, dépouillement.

Iléana et Tristan ont été élus. Ils représenteront leurs camarades aux réunions de la commission des menus, en transmettant des idées, des envies.

Depuis septembre, la municipalité a fait le choix de commander des produits en circuit courts ou bio.

Les légumes frais sont livrés par Sandy LAURORE, maraîchère au Chazelet; la viande fraîche est commandée chez Tinel, le fromage de chèvre au GAEC des Murcinelles et le St Nectaire chez Monsieur MONIER, affineur.



Un mot sur le Service civique

Dans la continuité du travail exercé par Amélie à l'école, qui a connu un franc succès auprès des « tous petits », la commune a décidé de lancer une nouvelle mission de service public qui aura pour but de **sensibiliser des habitants de la commune à la protection de l'environnement en favorisant des comportements éco-responsables.**

Le Club SAINTE-ANNE

Un inédit dans l'histoire du club : le repas annuel du mois de juin n'a pas eu lieu à la salle polyvalente qui était en réfection à cette date, mais dans le petit village de Lavastrie (Cantal), au restaurant Mallet.

63 personnes se sont laissées tenter par le menu alléchant que proposait le cuisinier et aussi par l'idée de passer une agréable journée dans un cadre que quelques uns connaissaient déjà.

Pour faciliter le trajet, le club a pris en charge le transport par car et en cette fin de matinée du 23 juin, tout le groupe a été accueilli par les propriétaires du restaurant, avec un apéritif de bienvenue.

En attendant l'heure du repas, le musée de l'agriculture d'autrefois et l'attelage de boeufs ont ramené quelques années en arrière plusieurs d'entre nous et ont éveillé des souvenirs, teintés de nostalgie peut-être, d'un temps où la vie à la campagne était synonyme de dur labeur bien sûr, mais aussi d'entraide et de convivialité.

Repas préparé avec des produits locaux, pas de danse au son de l'accordéon d'un musicien bien connu ont contribué à créer une chaleureuse ambiance qui a été portée à son paroxysme lorsqu'une troupe de clowns joyeusement entraînée par « Mémène » et « Cloclo » a fait irruption dans la salle pour un sketch improvisé, avec tenues et accessoires de circonstance ! Cet intermède a ainsi révélé les talents insoupçonnés de certains membres du club.

Cette journée démontre, s'il le fallait encore, qu'il n'y a pas d'âge pour rire, s'amuser et profiter des bons moments qui s'offrent à nous.



EVB FOOT

Nous comptons au club cette saison un total de 39 licencié(e)s ; une équipe sénior évoluant en district 4 et une équipe sénior féminine à 8 district. Cette année nous n'avons pas pu engager une équipe vétérans par manque d'effectif, avis aux amateurs pour la saison prochaine.

La saison dernière, l'équipe sénior a terminé à la 6^{ème} place sur 12.

Les résultats à ce jour sont les suivants :

Equipe sénior masculin compte 0 victoire, 1 match nul et 2 défaites

Equipe sénior féminine compte 1 victoire et 2 défaites

En ce qui concerne la vie du club, nous avons organisé comme chaque année un concours de pétanque le lundi de la fête patronale et fin août un semi-nocturne. Nous avons prévu un repas début mars 2017 ouvert à tous.

L'ensemble des joueurs et dirigeants présentera les calendriers 2017 dans la commune fin novembre. Cette opération nous permet de rencontrer les personnes de la commune et de passer un bon moment de convivialité. Nous vous remercions par avance de votre accueil.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la mairie ainsi que les différents sponsors qui nous accompagnent tout au long de cette saison.

Notre club est une grande famille et nous serions très heureux d'accueillir des personnes nouvelles au sein de cette association avec le plaisir de passer de bons moments ensemble.

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017

Le Bureau de l'EVB

LES ASSOCIATIONS

Les Balladins du Ceroux

La chorale « Les Balladins du Ceroux » a fait sa rentrée le mardi 6 septembre 2016 avec un effectif en légère hausse (29 choristes).

L'année 2016 a été bien remplie avec un concert majeur le dimanche 22 mai à la Basilique St-Julien de Brioude réunissant près de 200 musiciens et choristes. Devant un public nombreux et conquis, l'orchestre d'harmonie de Vic-le-Comte, sous la direction de Cyrille Fayolle, a donné un concert, accompagné en seconde partie par 4 chorales (Choeurs de papier, Couleurs Vocales, l'Atelier vocal de l'école de musique de Vic-le-Comte et les Balladins du Ceroux).

Ce concert de printemps organisé à l'initiative de notre chorale a été un véritable succès récompensant l'investissement de tous les choristes et de leur chef Sédric Baujard. Une heure trente de pur plaisir suivi après concert d'un grand moment de convivialité !

Un concert que la chorale les Balladins du Ceroux n'est pas prête d'oublier.



Le Comité des Fêtes

Et voilà , encore une année de bouclée pour les animations du comité des fêtes :

samedi 12 mars : concours de belote

jeudi 14 juillet : toujours autant de succès pour le vide grenier qui a permis de remplir l'ensemble des emplacements. L'association remercie la FRANÇAISE DE GASTRONOMIE pour la dégustation d'escargots qui a régalé les participants

samedi 23 juillet : Fête de la moisson en collaboration avec la municipalité

vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 juillet : FÊTE DE LA STE ANNE

Le temps était clément, nous avons pu ainsi apprécier le feu d'artifice et les stands pour les enfants ; la paëlla du dimanche soir a réuni un bon nombre de personnes tout comme le bal animé par Angélique au son de l'accordéon.

dimanche 9 Octobre: En partenariat avec le Musée de la Vigne et Pied de Vigne, un vide grenier a été organisé. Cet événement a connu un franc succès, les réservations étaient complètes

dimanche 11 Décembre: L'arbre de Noël sera au rendez-vous cette année pour le régaler les enfants de la commune avec en prime ,l'organisation d'un spectacle de clown et de magie et finir par un goûter avec la venue du Père Noël.

Toute personne intéressée peut venir renforcer notre équipe !

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2017
FAITE DE BONHEUR , SANTE ET LA RÉUSSITE DE TOUS VOS PROJETS**

LES ASSOCIATIONS

TEMPS DANSE

TEMPS DANSE, une association pour tous ceux qui aiment danser et tous ceux qui aimeraient découvrir la danse. Tous les mardis soir à la salle polyvalente de Vieille-Brioude à partir de 19 heures, l'Association accueille ses adhérents dans une ambiance chaleureuse et amicale. Un peu plus d'une quarantaine d'adhérents a fait sa rentrée en septembre. Christian NACHET, professeur diplômé de danse, leur donne le goût de la danse afin de favoriser le côté détente, loisir et parfois l'exigence pour accomplir une chorégraphie.



L'Association propose quatre cours de danse : 19h-19h45 : rock 1^{er} cours ; 19h45-20h30 : danse de salon ; 20h30-21h15 : danse en ligne ; 21h15-22h15 : rock 2^{ème} cours. Lors de ces soirées, les danseurs partagent des moments de convivialité et d'échanges. Cette année encore sera ponctuée d'agréables manifestations qui permettront de se retrouver, dates à retenir : la galette (privée) fin janvier, le Thé-dansant : dimanche 9 avril et le repas en soirée le 23 avril ; manifestations importantes qui comptent pour la pérennité de l'association. TEMPS DANSE vous y attend nombreux.

La saison dernière, s'est clôturée par un pique-nique, journée bien sympathique, temps estival et climat cordial. L'après-midi, moment détente, certains faisaient la sieste et d'autres taquinaient le cochonnet. Venez nous rejoindre, même en cours d'année, premier cours gratuit.

TEMPS DANSE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017.



Les Classards

Les classards de Vieille-Brioude tiennent à remercier profondément toutes les personnes qui les accueillent chaque année pour les aubades.

Nous sommes aussi ravis de vous retrouver le week-end de la Sainte Anne, pour participer aux activités que nous vous proposons durant ces trois jours. A savoir le vendredi soir le bal des années 80, le samedi après midi les bubbles foot et après le feu d'artifice le traditionnel bal disco. Le dimanche pour conclure ce week-end intense les Bubbles foot et l'incontournable apéro mousse.

Grâce à la municipalité nous disposons depuis le début de l'été d'une nouvelle salle. Nous en sommes très reconnaissants et remercions toutes les personnes impliquées dans ce projet. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule nous avons reçu un don d'une ancienne génération de classards. Cela nous a permis de meubler notre salle, avec cet argent nous avons acheté une télé, un frigo, des meubles de rangement, et un nouveau bar. Merci à eux de nous avoir permis de mettre du mobilier neuf dans notre lieu de rendez-vous.

Pour finir nous profitons de ce mot pour inviter tous les jeunes de la commune âgés de 16 à 20 ans à rejoindre l'association des classards.



LES ASSOCIATIONS

FAMILLES RURALES



FAMILLES RURALES VOUS PROPOSE TOUTE L'ANNÉE UN GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS.

■ Zoom sur LE MARCHÉ PRINTANIER

Le Marché Printanier a fêté cette année son 10^{ème} anniversaire. Pour l'occasion, le commerce des plants et les conseils avisés des exposants ont nourri les échanges tout au long de la journée, avec en points d'orgue la construction d'un hôtel à insectes avec l'association Les Pieds à Terre et l'intervention éclairée de la botaniste Maryse Tort.

Les ballades en calèche, proposées gratuitement, ont permis aux petits et aux grands de partir à la découverte des ruelles de Vieille-Brioude et l'animation "ballons sculptés" a rempli le marché de chevaliers en herbe.



L'Association remercie chaleureusement tous les visiteurs et les exposants présents, qui ont fait de ce 10^{ème} marché une réussite, ainsi que la trentaine de bénévoles mobilisés toute la journée.

→ PRATIQUE

Réservez dès à présent votre Dimanche 30 avril 2017 !

■ LA SAINTE-ANNE

A l'occasion de la Sainte-Anne, l'AFR œuvre chaque année avec les autres associations de Vieille-Brioude afin de proposer aux enfants de la commune de nombreux jeux.

■ LE CCAS et L'UDAF

En tant qu'association familiale, l'AFR représente les familles au sein du CCAS de la commune et auprès de l'UDAF de Haute-Loire.

■ LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ZUMBA

JEUDI
20H30-21H30

GYM PILATES

méthode DOUCE
LUNDI 10H00-11H00
VENDREDI 9h00-12h00 (2 cours)

GYM TONIC STRETCHING

JEUDI 19H30-20H30

RANDO

MARDI - RDV à 13H45
Place de la Mairie

Tous nos cours sont encadrés par des professeurs diplômés et expérimentés qui vous aident, vous accompagnent et vous conseillent.

Le matériel est fourni par l'association (tapis, ballons,...).

Contact : 04.43.06.60.34 ou afr.vieillebrioude@gmail.com

■ LA SORTIE

"THALASSO DÉTENTE"

Rendez-vous incontournable, la sortie "thalasso/détente" est proposée chaque année aux adhérents, pour un après-midi cocooning fort apprécié.

■ LES REPAS

Tous les adhérents des diverses sections se retrouvent pour partager plusieurs soirées, en février et en juin, de bons moments évidemment placés sous le signe de la convivialité.

L'A.P.E

Vendredi 1er juillet, les parents de l'APE ont organisé une fin d'après-midi récréative aux enfants de l'Ecole de Vieille-Brioude, proposant « des jeux de kermesse » qui ont été appréciés par les élèves.

La fin de journée s'est achevée avec les parents autour d'un buffet offert par l'association.

Le Bureau tient à remercier tous les participants, les bénévoles qui se sont investis et en particulier l'équipe enseignante et le personnel de l'école pour leur aide et soutien.

A très bientôt pour de nouvelles animations. !



Le Jumelage

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 janvier. Une trentaine de personnes étaient présentes. Le Président, Mr Pierre Girard, après avoir remercié Madame Le Maire et son adjointe aux associations de leur présence nous a annoncé son souhait de quitter la présidence. Un autre membre du Conseil d'Administration, Mr Georges Clauzier, ne souhaite pas renouveler son mandat. Blandine Allezard, Jacques Avelar se portent volontaires pour entrer au bureau et Michèle Roche, secrétaire adjointe, accepte de prendre la Présidence. Le nouveau bureau est donc composé de :

- Présidente : Michèle ROCHE
- Vice-Président : Jean-Claude TIXIER
- Trésorier : Alain LOMENEDE
- Trésorier Adjoint : Daniel RAMAIN
- Secrétaire : Janine AUZAT
- Secrétaire Adjointe : Blandine ALLEZARD

Le programme de l'année 2016 est ensuite discuté : En raison des travaux de la Salle Polyvalente, il a été bien allégé car nous n'avons pu recevoir nos amis de Portiragnes pour le feu de la St Jean et ce qui aurait dû être l'anniversaire du Jumelage, qui a lieu tout les deux ans à Vieille-Brioude, et est reporté à 2017.

- le 24 janvier 2016 : nous avons organisé notre concours de belote avec tombola. 36 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.

- le week-end du 24 et 25 septembre, nos jumeaux organisaient leur traditionnelle Fête des Vendanges. Seulement sept adhérents y ont participé Blandine et Pierre, Elisa et Jacques, Juliette et Jeannot ainsi que Christian. Après les vendanges à l'ancienne, le samedi soir, ils ont pu déguster une «Zarzuella» (plat Catalan à base de poissons, moules, gambas, calamars ...).

Le dimanche ils ont effectué une croisière commentée au cœur de la Camargue sauvage. Ils ont ainsi découvert la faune, la flore et ont été accueillis au Mas de la Comtesse où ils ont assisté au tri des taureaux par les gardians. Après un succulent repas ils ont visité Aigues Mortes pour rejoindre en fin de journée Portiragnes avant le retour en Auvergne. Un magnifique séjour d'après les participants, qui ont souligné l'accueil et la convivialité de leurs hôtes.

Nous avons décidé en Assemblée Générale, de proposer aux Portiragnais de les accueillir lors des différentes manifestations programmées sur Vieille-Brioude dans l'année (dans la mesure où nous ne pouvions pas le faire pour la traditionnelle Fête de la St Jean). Nous avons donc proposé le 14 juillet, la Fête de la Ste Anne, la Fête de la Vignes et la Fête du Cochon.

Ce fut finalement, pour la Fête de la Vigne, organisée par le Musée Jardin de la Vigne en collaboration avec le Comité des Fêtes et Pied de Vigne, que 13 d'entre eux ont choisi de faire le déplacement, dont les Présidents Jacques et Annie ainsi que la secrétaire Patou et dix autres membres de l'association de Jumelage de Portiragnes.

Après leur arrivée le samedi en fin de journée et avec l'aimable concours du Président du Musée Jardin de la Vigne, nous leur avons fait visiter les quartiers rénovés de Vieille-Brioude en passant par le Pavat, les Marands et nous avons fini la promenade par les nouveautés du Musée Jardin expliquées par Pierre Eynard.

La soirée a continué par un apéritif dînatoire au Gîte de l'Ermitage où chacun a évoqué différentes anecdotes de rencontres en commun et y est allé de quelques chansons avant de se séparer pour la nuit.

Le lendemain, après avoir flâné et chiné parmi les étals du Vide Grenier, goûté au jus de pommes et raisin servi par Juliette et Manou, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas, préparé et servi par des bénévoles du Musée Jardin de la Vigne. En fin d'après midi la plupart de nos amis de Portiragnes ont repris le chemin du retour en se promettant de se revoir bientôt.

L'année se termine, notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 20 janvier 2017, dans la petite salle de la Mairie, où nous vous souhaitons nombreux, pour partager et continuer de faire vivre cette belle amitié qui nous relie à nos amis de Portiragnes ; de nouveaux adhérents ont rejoint leur association, nous espérons, nous aussi, entraîner de nouveaux habitants de notre commune dans cette belle aventure. Nous avons plein de projets en tête pour 2017, notre traditionnel Concours de Belote le dimanche 22 janvier (retenez la date), un voyage au printemps avec nos jumeaux, et probablement quelques autres projets en lien avec d'autres associations de la commune.

L'adhésion est de 6€/par personne et le restera probablement en 2017. L'association est ouverte à tous les habitants, non seulement de la commune, mais aussi à leurs amis et connaissances.

Nous vous souhaitons, à tous, une belle et heureuse année faite de santé, bonheur, joie et partage.

LES ASSOCIATIONS

La Pétanque

Cette année a été marquée, par la mise à disposition de notre nouveau local et nous remercions la municipalité pour cette réalisation.

Pour l'année écoulée le club compte 38 licenciés 11 féminines pour 27 masculins. Pour la saison prochaine nous devrions avoir une légère augmentation de cet effectif.

Une forte participation des sociétaires du club dans tous les championnats coupes de la Haute Loire et concours.

Manifestations qui ont eu lieu pour l'année 2016

Concours de belote le 03 janvier

Tripes le 07 février

Concours de pétanque doublettes ABC 16 avril

Un intersociétaire à Vissac Auteyrac le 12 juin

Concours de pétanque triplettes mixtes 19 juin

Concours de pétanque triplettes mixtes 17 septembre



Prévision des manifestations pour l'année 2017

A noter concours de belote le 08 janvier 2017 (ouvert à tous)

Concours de pétanque doublettes ABC 22 Avril

Qualificatifs doublettes masculins le 03 Juin

Championnats doublettes masculins et tête à tête féminines le 04 juin

Un concours intersociétaires courant juin

1/8 et 1/4 de finale coupe de la Haute-Loire le 26 Août

La pétanque de Vieille-Brioude remercie tous les bénévoles, les sponsors ainsi que la municipalité et les employés(eés) communaux qui ont été présents tout le long de cette saison pour leur aide et leur soutien.

Meilleurs vœux et bonne saison à tous pour l'année 2017

Pied de Vigne

En mars, Pied de Vigne représentait Vieille-Brioude avec honneur à Paris, devant un public averti. Nous étions accueillis comme des princes par le groupe Les Gentianes

(notre voyage en photos sur lesgentianes.org)

Nos dernières sorties: Lusclade (Cantal), Brioude, St Geron, Paulhaguet.

Et bien sûr, notre Fête du Folklore, la Fête Patronale et la Fête de la Vigne à Vieille-Brioude.

Ce dimanche 23 octobre: sortie touristico-gastronomique en car au pays de la fourme d'Ambert, en passant par la distillerie de Saint-Hilaire avec une guide de charme: notre Mélissa.

Contact: La présidente, Stéphanie RIAS
06.71.70.65.48



LES ASSOCIATIONS

Coste Crew

L'association a été créée en 2014 pour gérer le Team TC CONCEPT qui pratique le VTT de Descente, une discipline exigeante et spectaculaire.

L'association comprend 5 pilotes qui pratiquent ce sport au niveau régional (Coupe et Championnat) au niveau national et pour quelques uns d'entre eux au niveau mondial ainsi que des membres de leurs familles qui les suivent et les encouragent dans leurs déplacements.

Le président de l'association qui est également le manager du Team et aussi pilote est Maxime Chanel. Il est secondé par Corinne Chanel (secrétaire) et Coralie Gerenton (trésorière).

Le bilan de la saison est positif avec plusieurs podiums à l'actif des pilotes.

Pour la saison à venir, l'équipe espère faire encore mieux avec encore plus de podiums.

Le Team vous donne rendez vous sur les courses régionales en 2017.

Bonne fêtes de fin d'année à tous !!

Contacts :

Chanel Maxime : 0608925861

Chanel Corinne : 0642132663

Gerenton Coralie : 0688760477

G.M.D

L'association Gym Marche Détente vous propose divers cours pour tous les âges et pour toutes les envies.

Le lundi après l'école il y a le cours pour nos jeunes sportifs qui débute à 17 heures jusqu'à 17h45.

Les lundis à partir de 19h00 c'est l'acti'marche qui fait rencontrer des personnes qui souhaitent faire une activité sportive en étant accompagnées individuellement.

Les mercredis, le cours adulte se déroule de 19h30 à 20h30. Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent une amélioration cardio-vasculaire, une tonification physique, de la souplesse.

Les jeudis c'est aussi pour les adultes de 16h30 à 17h30 et le public qui est concerné peut avoir divers problèmes physiques, moraux. Les activités qui sont effectuées, permettent de prévenir, de guérir et éviter les récives, c'est de la prévention santé.

NOUVEAU : les jeudis à partir de 18h15, marche nordique. Activité d'extérieur pratiquée avec des bâtons.

La rando de nuit gourmande

Ce n'est pas le premier week-end de juillet mais bien le 9 juillet qu'a eu lieu l'édition 2016, date voulue du fait des vacances scolaire. Nouveau parcours avec un départ sur les hauteurs de Coste Cirgues. Les villages de Brugerolles pour l'apéro et Le Monteil pour le repas ont vu 258 marcheurs passer et découvrir des nouveaux espaces de notre belle commune.

Un petit repas au Val d'Allier a permis à l'association de remercier tous les bénévoles qui font de la rando une superbe manifestation. Encore merci aux adhérents, aux non adhérents mais si proches de notre association et à nos familles.

Personne à contacter : Christine FRANCOIS 04 71 50 90 97

Pour finir l'association GMD souhaite la bienvenue à tous les nouveaux adhérents, remercie ses fidèles adhérents pour leur confiance immuable.

A tous les lecteurs et leur famille



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

LES ASSOCIATIONS

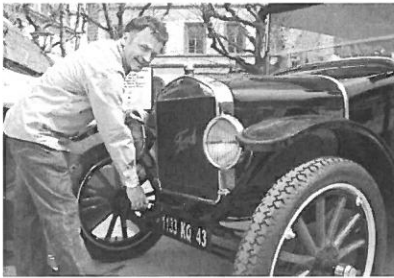
ROUES LIBRES – LE BIEN-ETRE ACTIF

Après une première saison d'activités sportives de gym douce et de Pilâtes qui a connu un grand succès, la deuxième démarre sur les chapeaux de roues avec toutes les heures de cours affichant complet. Il va sans dire que, dans un but d'un suivi de qualité professionnelle, dix personnes au maximum sont inscrites à chaque heure de cours, cours dispensés par une animatrice diplômée UFOLEP et ADPS (ces diplômes et brevets sont affichés comme il se doit sur le tableau de la salle polyvalente).

Nouveauté cette année : outre une sortie thalasso, des intervenants professionnels du milieu médical et du bien-être vont proposer des conférences-débat ouvertes aux adhérents de l'Association.



Par ailleurs, la partie «sports mécaniques » de Roues Libres-Le Bien-Etre Actif, s'est illustrée, fin juillet, par l'organisation de la 6e randonnée de voitures anciennes « Les Congés Payés » qui a vu une trentaine d'équipages venus de tous les horizons à la découverte des belles routes de la vallée de l'Allier, une manifestation aux retombées dans la presse nationale. Pour 2017, trois « rallyes » sont d'ores et déjà annoncés : le dimanche 26 mars pour les 4x4 de collection, le dimanche 23 avril pour les véhicules utilitaires anciens et le dimanche 23 juillet pour la 7e édition des « Congés Payés de la Ribeyre » en voitures d'avant 1940.



ROUES LIBRES-LE BIEN-ETRE ACTIF
Mairie de Vieille-Brioude tél : 07 86 96 57 58

Catéchisme

Quelques temps forts de l'année 2016 :

Comme chaque année, des enfants se préparent à communier pour la première fois. Au cours de 3 temps forts, dont 1 journée de retraite à Langeac, ils se joignent à tous ceux du secteur qui suivent la même démarche. Sur la paroisse, 9 enfants ont ainsi fait, le dimanche 5 juin, leur Première Communion.

Au tout début des vacances d'été, du 7 au 9 juillet, 5 enfants ont vécu, avec 23 autres de l'ensemble paroissial de Brioude, un mini camp de 3 jours dans un gîte du Village de la Tour sur la commune de La Chaise Dieu. : journées partagées en temps d'échanges, de jeux de piste, de chants, de moments plus spirituels, découverte de la vie de St Robert, bricolage, veillées, de vie en groupe et donc de services ...Une belle première aventure qui a laissé dans le cœur de chacun de joyeux souvenirs !

Depuis septembre, le catéchisme se fait le mardi dans la salle de réunion de la salle polyvalente.
2 groupes de 6 enfants y participent et se succèdent :

l'un de 16h30 à 17h30
l'autre de 18h à 19h

Comme chaque année, un spectacle théâtral, autour de la fête de Noël, sera donné par les enfants et auquel, tout un chacun, est cordialement invité.

Le Musée et Jardin de la Vigne

www.museejardindelavigne.fr "

Le Musée Jardin de la Vigne
Vieille Brioude



ACCUEIL LE MUSÉE ▾ L'ASSOCIATION ▾ LES ÉVÉNEMENTS ▾ LES VOYAGES AUTOUR DU MUSÉE CONTACT

Rechercher

A A A

Présentation du Site internet du Musée de la Vigne



Plus de Vidéos.....

LOCALISATION DU MUSÉE

Le Musée et Jardin de la Vigne est situé à [Vieille Brioude](#), en Haute Loire

Le Musée est ouvert de Pâques à Toussaint, de 9 à 19 heures.

L'accès au Musée est gratuit

EN BREF

BIBLIOTHEQUE

à Mesdames et Messieurs les donateurs de livres

Vous avez eu l'amabilité de proposer des livres en don à la notre bibliothèque. Soyez-en ici remerciés.

Nous devons cependant attirer votre attention sur le fait que tous ces livres ne seront pas forcément intégrés dans nos collections. En effet, les dons ont un coût pour nous, non pas d'achat, mais de traitement et de stockage. Avant d'être mis à la disposition du public, ces livres devront être cotés, catalogués et équipés. De ce fait, nous n'effectuons ces dépenses en temps et en argent que pour les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acheter. Suivant l'intérêt de leur contenu et leur état physique, les livres que nous ne conservons pas sont proposés à d'autres bibliothèques ou transformés en papier recyclé.

INCIVILITÉS

Vieille-Brioude n'est pas un circuit !



Des radars pédagogiques mis en places à plusieurs endroits sur la commune, ont permis de constater de nombreux dépassements de la vitesse autorisée sur l'ensemble du territoire communal !

VEILLEZ à redoubler de vigilance et de bien vouloir RESPECTER la limitation de vitesse autorisée avant que nous ne soyons contraints de faire intervenir les autorités compétentes.

Si ! Si ! la vitesse est dangereuse !

**Soyez vigilants,
la vie de vos enfants en
dépend !**



Le SIG

Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire a, par délibération en date du 10 avril 2015 décidé de la mise en place d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** dédié à l'éclairage public et doté d'un module de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

Un SIG est un Système d'Information Géographique qui permet de gérer des données placées sur un fond de carte. Pour le Syndicat d'Énergies de la Haute-Loire, comme pour ses communes adhérentes, mettre en place un tel outil répond à de nombreux objectifs.

Cet outil, à la fois simple et intuitif pour la commune, est accessible depuis internet. Les communes adhérentes ont non seulement accès à toutes les informations concernant leur éclairage public (visualisation du réseau, typologie de matériel existant...) mais aussi la possibilité de faire en ligne leur déclaration de panne et suivre en direct étape par étape leur traitement.

Dans sa séance du 15 avril 2016, le conseil municipal a délibéré favorablement à l'adhésion de la commune de Vieille-Brioude au SIG.

Depuis le mois d'octobre les agents de la commune ont à leur disposition un outil qui permet de recenser et situer les lampadaires défectueux sur le territoire. Ainsi l'entreprise en charge de la maintenance reçoit instantanément les données.

BIENTÔT 16 ANS !

RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE

www.defense.gouv.fr/jdc
DEFENSE
.GOUV

Réunions du Conseil Municipal

Extraits du registre des délibérations de la Commune de Vieille Brioude

Séance du 20 février 1916

L'an mil neuf cent seize et le vingt du mois de février à neuf heures du matin, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de février sous la présidence de M. Eynard, adjoint en l'absence du maire mobilisé.

Présents MM Olagnol, Meynadier, Mathieu, Chazelet et Eynard adjoint

Absents MM Belmont, maire, Pons, Jouve, Mergoil, Mosnier, Facy, mobilisés et Fouilly (décédé).

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

La séance ouverte M le Président expose que 38 prestataires de la commune étant mobilisés n'ont pas pu exécuter leurs prestations en nature malgré la déclaration faite en temps opportun pour l'exercice 1915.

Il propose en conséquence d'émettre l'avis que les dits prestataires soient dispensés d'en faire le paiement en argent entre les mains du percepteur de la commune.

Le Conseil après mûr examen de la proposition de M le Maire émet le vote ci-après : à l'unanimité des membres présents. Le Conseil est d'avis que les prestataires mobilisés pendant l'exercice 1915 soient dispensés de payer en argent les journées qu'ils n'ont pu exécuter en nature ; qu'il en soit de même pour tous ceux qui seront encore mobilisés pendant l'exercice 1916.

Le maire expose encore que lors du traité de gré à gré consenti entre M Perrin industriel à Vieille Brioude et le Maire de la commune pour l'éclairage électrique des rues et places publiques du bourg de Vieille Brioude et du village de Costes Cirgues, il fut convenu que les frais de timbres et d'enregistrement seraient supportés par égale portion entre les parties contractantes. M Perrin ayant fait les avances de ces frais soit la somme de 124fr 50, il y a lieu de lui rembourser la moitié soit la somme de 62fr25.

Le Conseil ayant ouï cet exposé émet le vote ci-après : à l'unanimité des membres présents le conseil est d'avis qu'une somme de 62fr25 soit mandatée au profit de M Perrin pour le rembourser de l'avance faite pour la commune et décide que cette somme sera prise sur les fonds disponibles figurant au budget communal.

Le conseil est encore d'avis à l'unanimité que la somme de 75fr payée par la compagnie d'assurance « L'Union » à la commune pour dégâts causés à la maison d'école des garçons par un commencement d'incendie occasionné par la foudre soit versée chez la percepteur de la commune et portée en recette supplémentaire sur le budget de l'exercice 1916.

Le Président donne encore connaissance au Conseil de la circulaire de M le Préfet en date du 12 février courant par laquelle les conseils pour se conformer aux décrets des 2 et 9 février courant doivent s'adjoindre trois membres pris dans la commune et nommer un Comité d'action agricole.

Les trois membres désignés par le Conseil sont : MM. Giraud Pierre, Tixier Jean et Tixier Pierre, agriculteurs domiciliés à Vieille-Brioude.

Le Conseil ainsi constitué a procédé immédiatement et par scrutin secret à la nomination du Comité communal d'action agricole Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants : ont obtenu au premier tour de scrutin l'unanimité des suffrages : MM Mathieu Giraud de Costes Cirgues, Tixier Tourette, Tixier Marcon, Girard Pierre, Duffaud Claude, demeurant ces derniers à Vieille-Brioude, M. Mathieu Giraud de Costes Cirgues a été désigné à l'unanimité comme vice-président et ont les membres présents signés le registre.

Session du 25 mai 1916

L'an 1916 et le 25 du mois de mai à deux heures du soir le Conseil municipal de la Commune de vieille Brioude s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M Eynard adjoint.

Présents MM Olagnol, Meynadier, Mathieu, Chazelet et Eynard adjoint

Absents MM Belmont, maire, Pons, Jouve, Mergoil, Mosnier, Facy, mobilisés et Fouilly (décédé).

Le Conseil municipal se trouvant dans les conditions voulues par l'article 50 de la Loi du 5avril 1884 pour pouvoir délibérer, le président déclare la séance ouverte.

Il a été au début de la session procédé à l'élection d'un secrétaire, conformément à l'article 53 de la loi.

M Mathieu ayant réuni l'unanimité des suffrages a été proclamé secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

M. le Président expose à l'assemblée que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas à équilibrer le budget primitif voté pour 1917, et qu'il y a lieu de voter des centimes additionnels pour combler ce déficit.

Sur quoi vu les lois du 5 avril 1884 et 7 7 avril 1902.

IL Y A 100 ANS ...

Vu le budget voté pour 1917 ; considérant que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas aux paiements des dépenses ordinaires prévues pour l'année 1917 et qu'il est indispensable de voter des centimes additionnels pour couvrir le déficit ;

Le Conseil est d'avis :

Que la commune soit imposée en 1917, par addition au principal des quatre contributions directes des centimes ci-après, destinés à faire face à ses dépenses ordinaires obligatoires.

1 ^{er} Pour le traitement du garde champêtre	3°56	somme approximative	300 fr.
2° Pour insuffisance de revenus	<u>17°91</u>	id	<u>1507 fr. 90</u>
Total	21°47		1807 fr. 90

Le Conseil municipal de la commune de Vieille-Brioude,

Vu le compte rendu par le sieur J. Bergeaud, Percepteur, de ses recettes et dépenses depuis le 1^{er} janvier 1915 jusqu'au 31 décembre suivant, lequel comprend : 1° le rappel du compte final de l'exercice 1914 ; 2° les recettes et les dépenses faites pendant les douze mois de l'exercice 1915 ; 3° les recettes et les dépenses concernant les services hors budget.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 1915 établi en regard du compte susmentionné et présentant les recettes et les dépenses pour le dit exercice pendant les trois premiers mois de la gestion 1916 ;

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui, tant du compte de gestion 1915 que des opérations complémentaires effectuées en 1916 ;

Vu les budgets primitif et additionnel des recettes et dépenses présumées de l'exercice 1915 arrêtées par M. le Préfet du département, et les autorisations spéciales de recette et dépense délivrées pendant ledit exercice ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel M le Maire ne dit rien.

Délibère :

Article 1 Statuant sur la situation du comptable au 31 décembre 1915 sauf le règlement et l'apurement par le C. de P. conformément à l'art. 157 de la loi du 5 avril 1884 le C. admet

Les recettes de la gestion 1915 pour la somme de	8652.02
Les dépenses pour celle de	- <u>7268.30</u>
Fixe l'excédent des recettes à	1783.72
Est attendu que par l'arrêté du compte précédent, le comptable est débiteur de	<u>7621.72</u>
Déclare le comptable débiteur sur son compte de la gestion de 1915 de la somme de	9005.44

Article 2 statuant sur les opérations de l'exercice 1915 sauf le règlement et l'apurement par le C. de P. le C. admet les opérations effectuées tant pendant la gestion 1915 que pendant les trois mois de la gestion 1916,

Savoir	En recettes pour	8341.44
	En dépenses pour	<u>7542.81</u>
	D'où résulte un excédent de recette de	758.63
	Le résultat définitif de l'exercice 1914 ayant présenté un excédent de recette de	<u>7184.22</u>
	Le résultat définitif de l'exercice 1915 égal au résultat du compte administratif du même exercice est un excédent de recette de	7942.85

Art. 3 Le C demande qu'il plaise au C. de P. faisant droit aux motifs ci-dessus énoncés exiger du comptable, savoir : néant.

Le Conseil municipal vu le compte-rendu par M J Bergeaud pour les opérations de l'exercice 1915 considérant que certaines dépenses ont dépassées les crédits alloués et qu'il y a lieu pour régulariser la comptabilité de l'ordonnateur et celle du receveur de voter les suppléments de crédits nécessaires pour couvrir ces excédents de dépenses. ; Approuve ces excédents des dépenses indiqués à la colonne 6 du tableau ci-après et vote les crédits complémentaires nécessaires pour y faire face.

Article du compte 93 du budget 39 crédit alloué 60 f dépensé 72f excédent 12 f.

Dépenses pour frais de bureau de la mairie en 1915 crédit alloué budget primitif article 97 du compte du budget 2.60fr budget additionnel 20 francs excédent de dépenses 20fr 65 prélevés par M le Percepteur.

Chapitres additionnels du budget de 1916

Le Conseil

Vu la loi du 21 mai 1836 l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général des chemins ruraux.

Vu les propositions présentées par les agents voyers, pour l'établissement des chapitres additionnels du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux.

Vu le budget approuvé pour l'année courante et les comptes rendus tant par le Maire que par le Receveur municipal des recettes et des dépenses de l'exercice précédent, comptes dont il résulte que le reliquat des ressources des chemins vicinaux de cet exercice est de

Délibéré

Le reliquat de l'exercice 1915 sera employé conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent,

Les recettes et crédits supplémentaires non prévus au budget de 1916 seront inscrits aux chapitres additionnels de ce budget conformément aux indications de la colonne des tableaux qui suivent.

Recettes

Excédent provenant des ressources spéciales de la vicinalité	39.26
Reste à recouvrir du même exercice Prestations	280.25
Total des recettes	319.51

Dépenses

Dépenses nouvelles Ch N° 1 Frais d'études pour la construction. Des abords du Pont du Cherlet	200.00
Dépenses diverses	119.51
Total des dépenses	319.51

Budget de l'exercice 1917

Recettes ordinaires

5 centimes pour les chemins vicinaux de toutes catégories	421.00
Prestations 3 journées en argent et en nature	3042.00
Total des recettes	3463.00

Dépenses

Entretien des chemins vicinaux ordinaires	2048.00
Dépenses diverses	100.00
Frais généraux (frais de rôle, de timbres, etc.)	20.00
Contingent affecté au chemin de grande communication N° 14	1295.00
Total des dépenses	3463.00

Le Conseil

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur le service des chemins vicinaux.

Vu les propositions présentées par les agents voyers tant pour la fixation des contingents nécessaires aux chemins de grande communication que pour l'établissement du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux pendant l'année 1916.

Adopte les propositions présentées par les agents voyers relativement aux contingents pour les chemins de grande communication.

Vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1917, le tout conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui précèdent,

Décide enfin que les prestations et les taxes vicinales en nature de l'année 1917 seront couvertes en tâches d'après le tarif précédemment adopté qui est maintenu pour 1917.

L'an mil neuf cent seize et le dix-huit du mois de juin à neuf heures du matin, le comité d'action agricole de la commune de Vieille-Brioude s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr Eynard adjoint en l'absence du maire mobilisé.

Présents MM : Mathieu, Giraud, Tixier- Tourette, Tixier-Marcon, Giraud, Duffau et Girard Pierre et Eynard adjoint.

Le comité a choisi pour secrétaire Mr Giraud.

La séance ouverte M. le Président expose que le nommé Chapaveyre soldat au 171^e d'infanterie 25^e compagnie à Gannat (Allier) et le sieur Palade Antoine soldat au 38^e d'infanterie 28^e compagnie, cl 1908 à St Etienne (Loire) actuellement en permission de 15 jours pour travaux agricoles dans la commune accepteraient l'un et l'autre une prolongation de permission de 15 jours comme soldats équipés agricoles dans la commune de Vieille Brioude pour aider les cultivateurs voisins aux conditions habituelles acceptées par les ouvriers agricoles.

Il propose au comité d'émettre un avis sur la dite proposition.

Le Comité après avoir examiné l'exposé ci-dessus : considérant que les ouvriers agricoles sont rares et difficiles à trouver dans la région, émet le vote ci-après : A l'unanimité des membres présents le Comité d'action agricole de la commune de Vieille Brioude est d'avis que les sieurs Chapaveyre Arthur et Palade Antoine ci-dessus désignés obtiennent une prolongation de permission de 15 jours à partir du 29 juin courant pour Chapaveyre et du 1^{er} juillet pour Palade afin qu'ils puissent se livrer à des travaux agricoles chez leurs voisins.

L'an 1916 le 16 du mois de juillet à neuf heures du matin le conseil municipal de la Commune de Vieille Brioude s'est réuni sous la présidence de M. Eynard adjoint. Présents M s Olnol, Mathieu, Chazelet et Eynard adjoint ; absent M Meynadier. Absents comme mobilisés M s Belmont, Pons, Mergoil, Jouve, Mosnier, Facy et Fouilly (décédé).

La séance ouverte M. le président expose que d'après la loi du 14 juillet 1905 les conseils municipaux doivent fixer tous les cinq ans le taux de l'allocation mensuelle à accorder aux assistés à domicile ; que d'après la circulaire de Mr le Préfet en date du 19 juin 1916 le taux de la commune est actuellement révisable et que le conseil doit le maintenir ou le modifier pour une nouvelle période de cinq années.

Sur la proposition de Mr le Président le conseil municipal fixe à dix francs le taux de l'allocation mensuelle à accorder aux assistés à domicile du 1^{er} janvier 1917 au 1^{er} janvier 1922. Ont signé tous les membres présents.

Séance ordinaire du 15 aout 1916

L'an 1916 le 15 du mois d'août à neuf heures du matin le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'août sous la présidence de Mr Eynard adjoint. Présents : Ms Olnol, Menadier, Mathieu, Chazelet et Eynard adjoint. Absents : Ms Fouilly (décédé), Belmont, maire, Mergoil, Pons, Jouve, Mosnier et Facy (mobilisés).

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu. La séance ouverte M. le président expose que conformément à la loi du 30 juin 1916 étant donné qu'aucun viticulteur de la commune ne peut distiller les 200 litres d'alcool prévus par la loi précitée il y a lieu de fixer un emplacement pour créer un atelier public de distillation. Après délibération le conseil fixe la place publique « La Croix des prés » pour y établir l'atelier public de distillation pour le bourg de Vieille Brioude, à Védrine la place de la Fontaine publique, à Champlong la place du Four banal. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents.

Séance ordinaire du 19 novembre 1916

L'an 1916 le 19 du mois de novembre à neuf heures du matin le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Mr Eynard adjoint. Présents : Ms Eynard, adjoint, Olnol, Meynadier, Mathieu, Chazelet. Absents : Ms Fouilly (décédé), Belmont, maire, Mergoil, Pons, Jouve, Mosnier et Facy (mobilisés).

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu. La séance ouverte, le Maire expose à l'assemblée qu'en raison de son grand âge (78 ans) et de son état de santé actuel, Mr Roux secrétaire de Mairie, se trouvant dans l'impossibilité absolue d'assurer son service a l'intention de se retirer définitivement. Il ajoute que cet employé communal ayant assuré pendant cinquante trois ans ses fonctions avec zèle, dévouement et à la satisfaction de tous, il y avait lieu à titre de reconnaissance de lui accorder une modique somme qui lui serait payée tous les ans par la commune. Monsieur le Président invite le conseil à délibérer sur cette question.

Le conseil municipal reconnaissant le bien fondé de l'exposé ci-dessus est d'avis à l'unanimité, d'accorder à M. Roux secrétaire de mairie, une somme de 120fr avec effet du 1^{er} octobre (premier octobre 1916) et cela en récompense de ses nombreuses années de service à la Mairie de Vieille Brioude.

Il décide en outre que le 4^e trimestre de 1916, c'est-à-dire la somme de trente francs sera prélevée sur le Crédit inscrit au budget de l'année courante pour « dépenses imprévues ». La somme entière de 120fr sera inscrite au budget supplémentaire de 1916.

Le Président donne ensuite lecture d'un arrêté de Monsieur le Préfet par lequel il invite les municipalités à fixer elles mêmes les périodes qu'elles jugeront indispensables pour la fermeture des colombiers.

Le conseil municipal décide à l'unanimité qu'il y aurait un intérêt général pour la commune à ce que les colombiers soient rigoureusement fermés aux époques ci-dessous :

1° du 1 mars au 1 avril 2° du 10 juillet au 10 août 3° du 1 novembre au 30 novembre 1916 et prie instamment Mr le Préfet de bien vouloir prendre un arrêté en conséquence.

Le Président soumet encore à l'assemblée une demande d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables formulée par Esculier Basile Guillaume demeurant à Vieille-Brioude.

Il propose au conseil d'émettre un avis sur la dite demande. Le conseil après mur examen des pièces produites par le pétitionnaire (demande et certificat médical) décide à l'unanimité qu'il y a lieu d'admettre Basile Guillaume à l'assistance au taux de 9fr par mois et ce à dater du 1^{er} décembre 1916.

Au registre ont signés tous les membres présents.

L'Assemblée municipale a pris la délibération suivante : Le Conseil vu la loi du 3 frimaire an VII, portant que les répartiteurs sont au nombre de cinq, non compris Le Maire et l'Adjoint et choisis parmi les contribuables fonciers, dont deux au moins non domiciliés dans la commune, s'il s'en trouve de tels ;

vu les instructions relatives à la nomination des répartiteurs suppléants en nombre égal à celui des répartiteurs titulaires ;

vu l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, disposant que les conseils municipaux dressent chaque année une liste contenant un nombre double de celui des répartiteurs et des répartiteurs suppléants à nommer ;

Dresse la liste ci-après de 20 candidats aux fonctions de répartiteurs et de répartiteurs suppléants pendant l'année 1917 :

Tixier Pierre	propriétaire à Vieille Brioude	Delorme Jean	propriétaire	Le Monteil
Tixier Jean	id id	Fonton Jean	id	id
Cléménçon Jean	id id	Fontes Pierre	id	Vazeille
Libeyre Jean	id id	Vazeille Jacques	id	id
Trioullier Pierre	id id	Chapaveyre Martial	id	Tiveyrat
Chapaveyre Jean	id id	Chevalier Pierre	id	id
Gaillard Maurice	id id	Tixier Antoine	id	Champlong
Mathieu Jean Reynet	id id	Reyne Claude	id	id
Souligoux Pierre	id id	Tixier Jean	id	Brugerolles
Grappon Jean	id id	Reyne Jean	id	id

Et ont signés les membres présents

Recherches effectuées par Christiane JOUVHOMME

ETAT CIVIL

1916

Naissances : 6

- Bardel Paul / le 16 janvier
- Bénézit Ernest / le 26 septembre
- Chazelet Antonin / le 13 avril
- Coutel Paul / le 5 juin
- Perrin Magdeleine / le 1^{er} mai
- Tourette Pierre / le 21 octobre

Mariage : 0

Décès : 12

- Armand Louise / le 14 décembre
- Brugerolles Catherine / le 10 mars
- Brunet Marie / le 21 novembre
- Chauchat Alfred Elie / le 24 décembre
- Chauchat Antoinette / le 24 février
- Coutel Marie / le 18 mai
- Cuabos Marie Emilie / le 16 juillet
- Fayt Catherine / le 10 mai
- Pegon Jeanne / le 12 mars
- Richard Anne / le 5 mars
- Roche Jean / le 25 juin
- Tourrette Magdeleine / le 25 février

+ 5 transcriptions : morts pour la France

- Besse Henri le 10 octobre à Verdun (transcription)
- Gilbert Jean le 16 août à Maurepas Somme (transcription)
- Mathieu Charles Vital le 5 novembre à Verdun (transcription)
- Laurençon Pierre le 9 juin à Verdun (transcription)
- Nozière Antonin le 25 octobre au Fort de Vaux (transcription)

2016

Naissances : 7

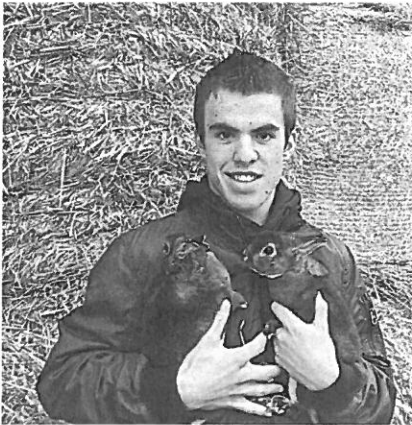
- Chloé GARNIER / le 6 Février
- Kayden MABILLE / le 6 Avril
- Marceau, Jean, Joaquim RIGAUD / le 8 Avril
- Anna, Gabrielle ROUHAIRES / le 30 Mai
- Lyam, Ayden, Grégory ISSARTEL / le 29 Juin
- Adèle ROCHETTE / le 23 Juillet
- Guyliano, Elyass SOULPIN / le 28 Septembre

Mariages : 5

- Alexandre, François NICOLAS
et Aurélie CHANTEL / le 30 Avril
- David, Hugues, Roland, Marcel BERGER
et Sandrine, Catherine, Géraldine GUILLAUME / le 6 Août
- Thomas, Jacques, Gaby TUFFÉRY
et Carole, Odette, Ginette PENIDE / le 27 Août
- Mickaël PAUC et Audrey ISSARTEL / le 3 Septembre
- Sébastien, Frédéric JOB
et Céline DA SILVA LAGOA / le 10 Septembre

Décès : 10

- Henri, Guy RYAT / le 30 Mars
- Roger, Claude SCARRONE (époux JARLIER) / le 16 Avril
- Raymonde, Marie JARLIER (épouse SCARRONE) / le 10 Mai
- Daniel, Jean, Alain PETRONILLI-CHAUVOIS
(époux MARCOMBE) / le 10 Mai
- Félix, Gaston, Louis PHILIS (époux IGONEL) / le 7 Août
- Marcel, Pierre CHAPAVEIRE
époux DELHORME) / le 7 Septembre
- Adine, Georgette MATHIEU / le 25 Septembre
- David, Hugues, Roland, Marcel BERGER
(époux GUILLAUME) / le 27 Octobre
- Janine, Magdeleine BARBARAT
(épouse AUZAT) / le 7 Novembre
- Patrick, Jean, Daniel LAVIALLE / le 15 Novembre



C'est avec « Papou et Mamou » que Dimitri partage sa passion des volailles et des léporidés.

Le terme "volaille" désigne tous les animaux dits de basse-cour, vivant à l'état domestique y compris les oiseaux de mêmes espèces que le gibier s'ils sont nés et élevés en captivité comme les cailles et pigeons par exemple. Notons également qu'il est d'usage courant de rattacher le lapin (léporidé) domestique à la classification des volailles.

Une passion qui lui a valu l'honneur d'être décoré à plusieurs reprises:

- Prix d'honneur 2015 à Lanobre, Brioude, Le Puy en Velay et Aurillac
- Grand prix d'honneur 2015 à Issoire
- Prix d'honneur 2016 à St Pourçain sur sioule, au Puy en Velay, Roanne, Brioude et Pignat

Des espèces en tous genres ...

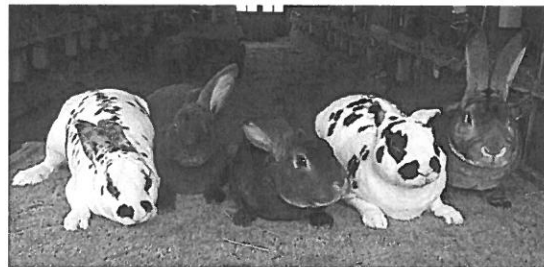
LES LAPINS

Les races moyennes :

- Rex : castor, tricolore, havane, chinchilla, dalmatien noir, dalmatien bleu, zibéline bleu, Noir, Blanc aux yeux roses
- Chamois de Thuringe
- Lièvres Belges

Les races naines :

- Rex castor
- Béliers blancs aux yeux bleus



LES POULES

Les races moyennes :

- Vorwek
- Braekel dorée et argentée
- Araucana (elle pond des œufs bleu/vert)
- Rhode Islande
- Limousines : bleues, noires et blanches



LES OIES

Les Grandes races :

- Oie de Guinée
- Oie Blanche

Les races naines :

- Oie bernache



ZOOM

sur le service technique

Entretiens et Maintenance

Équipements publics



Voirie

Espace verts



Manutention



Bâtiments publics



Mécanique



Assainissement



REMERCIEMENTS

Aux membres de la commission animation qui ont participé à la réalisation de cet exemplaire,

Aux élus de la commune pour la rédaction d'articles et de photos,

Aux membres des associations,

Aux collectivités territoriales,

Aux agents de la commune.

Bonne Année 2017